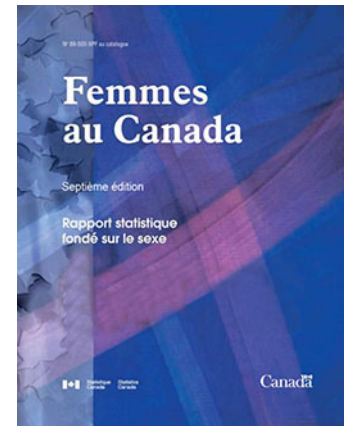


Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Les femmes immigrantes

par Tamara Hudon

Date de diffusion : le 21 octobre 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Introduction

L'immigration est l'un des principaux facteurs contribuant à la croissance de la population au Canada¹. Au cours des cent dernières années, des millions d'hommes, de femmes, et d'enfants ont quitté leur pays pour venir travailler, étudier et vivre au Canada. Ceux qui obtiennent le droit de s'établir en permanence au Canada forment la population immigrante du Canada. Selon les estimations, plus de 260 000 personnes ont immigré au Canada en 2014^{2,3}. Ces nouveaux arrivants constituent un groupe diversifié et concourent à la riche dimension multiculturelle du pays. Au cours des dernières décennies, l'évolution des tendances en matière d'immigration a entraîné une modification des caractéristiques démographiques de la population immigrante au Canada. Dans le présent chapitre, ces tendances sont examinées selon le sexe.

Une population en croissance

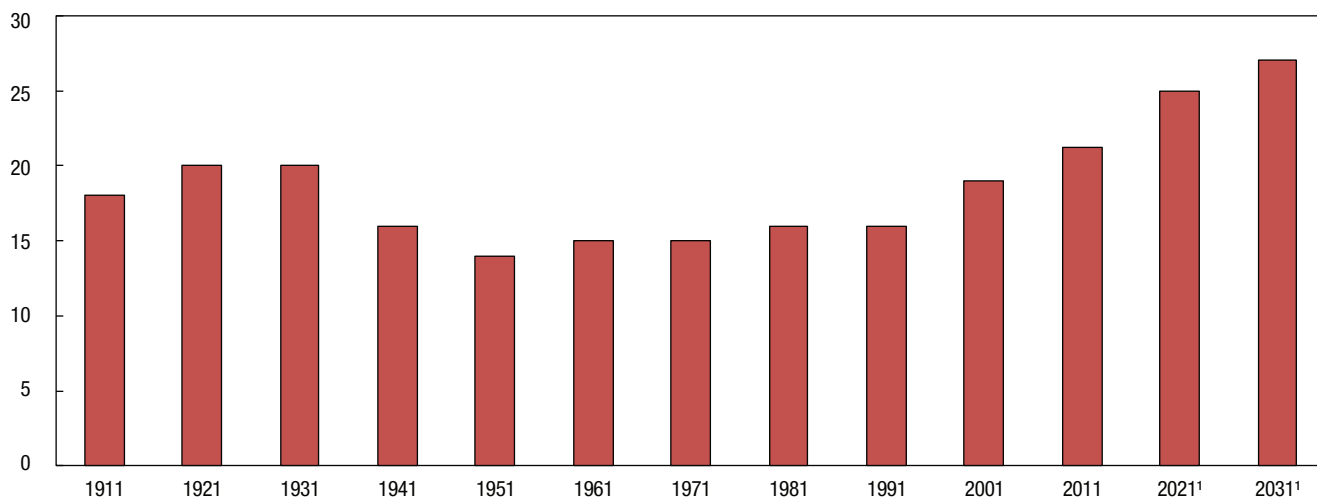
Selon les estimations fondées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, on comptait 3 544 400 immigrantes au Canada, soit 21,2 % de la population féminine du pays (graphique 1). Il s'agit de la plus forte proportion d'immigrantes dans la population féminine canadienne en un siècle. La population totale d'immigrants a progressé presque autant, représentant 20,6 % de la population totale en 2011.

D'après le scénario de référence des projections démographiques de Statistique Canada⁴, si les tendances en matière d'immigration observées de 2001 à 2006 se maintiennent, le Canada pourrait compter environ 11,1 millions d'immigrants en 2031. De ce nombre, quelque 5,8 millions (52,3 %) seraient des femmes et des filles, qui représenteraient dès lors 27,4 % de la population féminine au Canada.

Graphique 1

Femmes immigrantes en proportion de l'ensemble de la population féminine, Canada, 1911 à 2011 et projections de 2021 à 2031

pourcentage



1. Projections.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1911 à 2006; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011; Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031, Ottawa, Statistique Canada, 2010, numéro 91-551-X au catalogue.

La proportion de femmes au sein de la population d'immigrants a elle aussi passablement augmenté au cours du dernier siècle. En 2011, 52,3 % des immigrants étaient de sexe féminin, soit un pourcentage légèrement supérieur à celui des femmes au sein de la population canadienne totale (50,8 %). Cela diffère nettement de la situation qui existait il y a une centaine d'années, où les femmes et les filles constituaient 38,7 % de la population d'immigrants, mais 47 % de la population totale.

1. Statistique Canada, *Tableau 051-0004 – Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires, annuel (personnes)*, CANSIM (base de données) (document consulté le 31 mars 2015).

2. Statistique Canada, 2014, « Estimations trimestrielles des composantes démographiques, perspective nationale –Immigrants », *Estimations démographiques trimestrielles*, Statistique Canada, n° 91-002-X au catalogue, Ottawa (Ontario).

3. Selon les estimations provisoires de la population.

4. Caron Malenfant, Eric, André Lebel et Laurent Martel, 2010, *Projections de la diversité de la population canadienne*, Statistique Canada, n° 91-551-X au catalogue, Ottawa (Ontario).

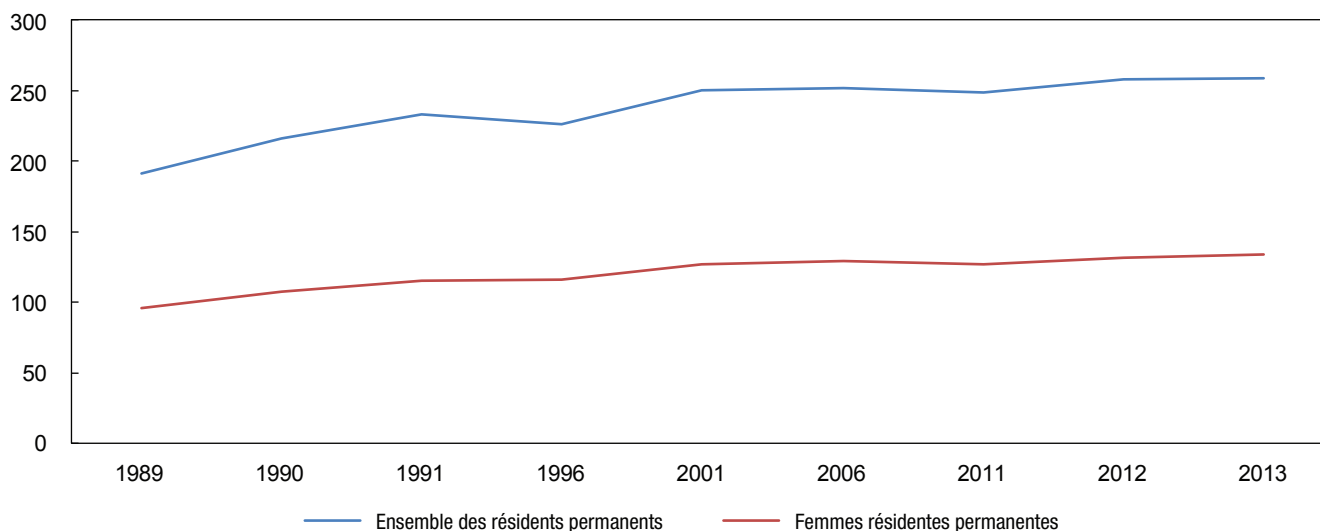
La plupart des immigrantes sont reçues dans la catégorie de l'immigration économique et dans celle du regroupement familial

Chaque année, Citoyenneté et Immigration Canada accorde à un certain nombre de personnes le droit de vivre au pays à titre de résidents permanents. En 2013, le Canada a ainsi admis 259 000 résidents permanents, dont 51,8 % étaient des femmes et des filles (graphique 2).

Graphique 2

Femmes résidentes permanentes et ensemble des résidents permanents reçus annuellement, Canada, 1989 à 2013

nombre (en milliers)



Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres* 2013.

La politique d'immigration du Canada vise trois principaux objectifs : la promotion du développement économique, la réunification des familles, et la protection des réfugiés⁵.

En concordance avec ces objectifs, les immigrants reçus au Canada à titre de résidents permanents sont subdivisés en trois catégories générales : la catégorie de l'immigration économique, la catégorie du regroupement familial, et la catégorie des réfugiés. En 2013, 54,1 % des résidentes permanentes ont été reçues dans la catégorie de l'immigration économique (19,7 % comme demandeur principal et 34,4 % comme épouse ou personne à charge d'un demandeur principal), 34,3 % dans celle du regroupement familial et 8,9 % à titre de réfugiées. Il y a aussi 2,7 % d'entre elles qui constituaient des cas particuliers, n'étant admissibles dans aucune des trois principales catégories, mais étant reçues pour des motifs d'ordre humanitaire ou d'intérêt public. Comparativement aux femmes, une plus grande proportion d'hommes (60,6 %) avaient été reçus dans la catégorie de l'immigration économique (30,7 % comme demandeur principal et 29,9 % comme époux ou personne à charge d'un demandeur principal), tandis qu'ils représentaient un pourcentage plus faible (27 %) dans la catégorie du regroupement familial et similaire (9,7 %) dans la catégorie des réfugiés.

5. Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres* 2013, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2013/permanents/index.asp> (document consulté le 1^{er} mai 2015).

Catégories d'immigration

Les catégories d'immigration sont définies par Citoyenneté et Immigration Canada.

Catégorie de l'immigration économique : Résidents permanents choisis en raison de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie au Canada.

- **Demandeurs principaux :** Résidents permanents identifiés à titre de demandeurs principaux sur la demande de visa de résident permanent pour eux-mêmes et, le cas échéant, pour leur conjoint ou leurs enfants à charge qui les accompagnent au moment de présenter une demande en vue d'immigrer au Canada.
- **Conjoints et personnes à charge :** Résidents permanents qui sont l'époux, le conjoint de fait, le partenaire conjugal ou les enfants à charge du demandeur principal, et qui sont mentionnés à ce titre sur la demande.

Catégorie du regroupement familial : Résidents permanents parrainés par des proches parents ou des membres de leur famille qui se trouvent au Canada. Cela inclut les époux et les conjoints de fait, les parents et les grands-parents ainsi que d'autres personnes (c. à d. les enfants à charge, enfants âgés de moins de 18 ans que le répondant a l'intention d'adopter au Canada, frères, sœurs, neveux, nièces et petits-enfants qui sont orphelins et qui ont moins de 18 ans, ou tout autre parent, si le répondant n'a aucun des parents mentionnés précédemment, à l'étranger ou au Canada).

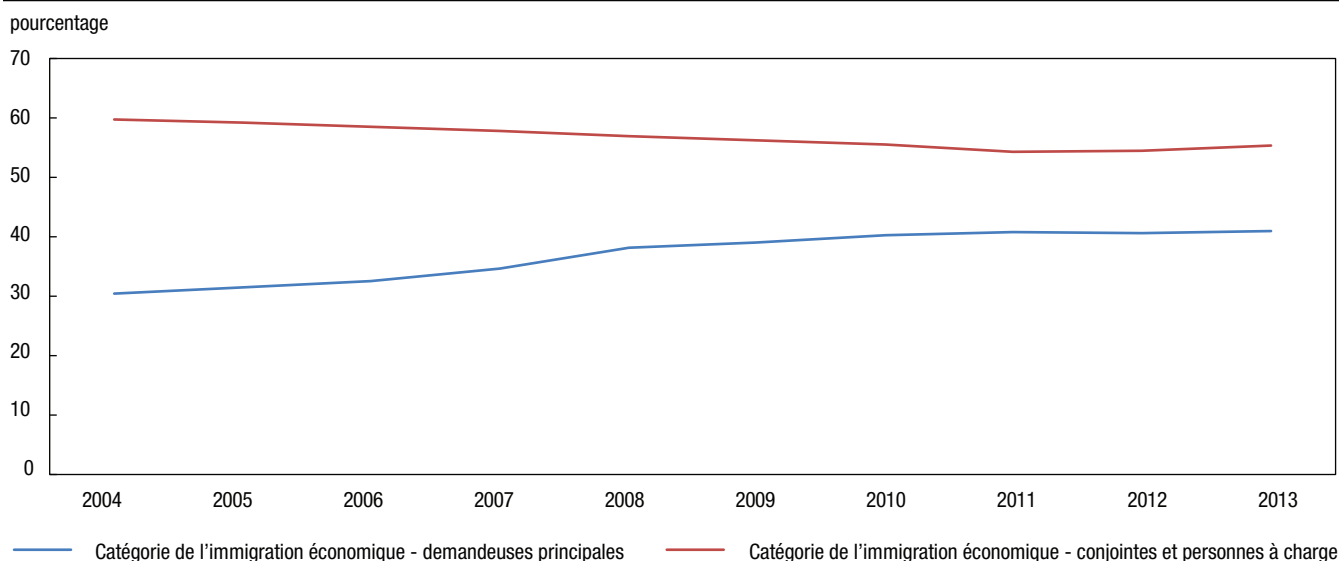
Catégorie des réfugiés (personnes protégées au Canada) : Personnes admises à titre de réfugiés parce que l'on présume qu'elles ont besoin de la protection du Canada. Les personnes protégées dont on a déterminé qu'elles étaient des réfugiés au sens de la Convention (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, signée à Genève en 1951, et son protocole de 1967) ou encore que leur vie est menacée ou qu'elles risquent de subir des peines ou des traitements cruels et inusités, ou encore d'être soumises à la torture au sens de la Convention contre la torture.

La proportion de femmes parmi les demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique augmente

Dans la catégorie de l'immigration économique, une demande peut être présentée à titre de demandeur principal, ou encore à titre de conjoint ou de personne à charge d'un demandeur principal. En proportion du nombre total d'admissions dans la catégorie de l'immigration économique, il y a davantage de femmes qui sont reçues en tant que conjointes et personnes à charge, tandis que davantage d'hommes sont reçus à titre de demandeurs principaux. Toutefois, au cours des dix dernières années, on observe une tendance vers la parité entre les sexes parmi ces groupes (graphique 3).

Graphique 3

Femmes en proportion de l'ensemble des admissions dans la catégorie de l'immigration économique, selon le type de demande, Canada, 2004 à 2013



Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres* 2013.

Durant la dernière décennie, la proportion de femmes parmi les conjoints et les personnes à charge dans la catégorie de l'immigration économique a lentement diminué. En 2013, 55,3 % des conjoints et des personnes à charge dans cette catégorie étaient des femmes, contre 59,7 % en 2004.

Parallèlement, la proportion de femmes parmi les demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique a augmenté. En 2004, les femmes ont représenté 30,4 % des demandeurs principaux reçus dans cette catégorie; en 2013, ce pourcentage atteignait 40,9 %.

Il y a aussi eu une hausse de la proportion de femmes faisant partie des demandeurs principaux dans plusieurs sous catégories de la catégorie de l'immigration économique au cours de la dernière décennie. Ainsi, entre 2004 et 2013, la proportion de femmes parmi les candidats des provinces a augmenté de près de 13 points de pourcentage (graphique 4). En 2004, un peu plus d'un candidat des provinces sur cinq était une femme (21,4 %), contre plus d'un sur trois en 2013 (34,3 %). De même, la proportion de femmes parmi les travailleurs qualifiés reçus a grimpé d'un peu plus de 10 points de pourcentage, passant de 28,2 % en 2004 à 39 % en 2013. Enfin, 21,3 % des entrepreneurs, des investisseurs et des travailleurs autonomes reçus en 2013 étaient des femmes, comparativement à 14,2 % en 2004.

Sous catégories de la catégorie de l'immigration économique :

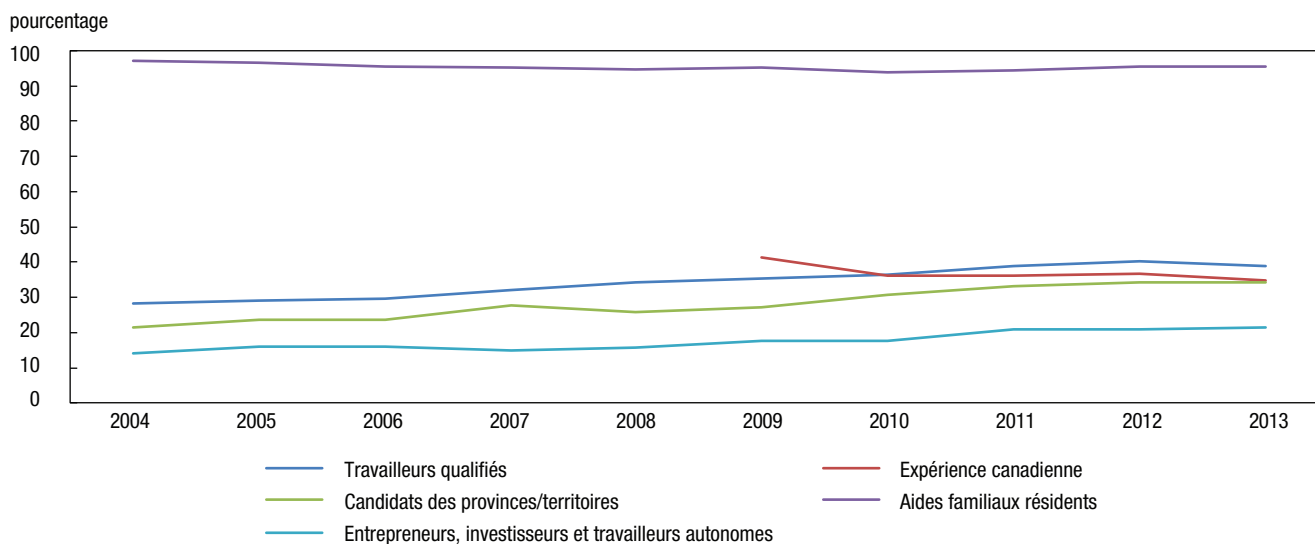
Les sous catégories de la catégorie de l'immigration économique sont définies par Citoyenneté et Immigration Canada.

- **Travailleurs qualifiés** : Immigrants économiques sélectionnés du fait de leur capacité à prendre part au marché du travail et à s'établir au Canada. Les travailleurs qualifiés sont évalués à la lumière de critères portant sur des facteurs comme la connaissance du français ou de l'anglais et l'expérience professionnelle.
- **Expérience canadienne** : Cette catégorie d'immigrants est entrée en vigueur le 17 septembre 2008. Elle vise les personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur expérience canadienne. Elles doivent avoir l'intention de résider dans une province ou un territoire autre que la province de Québec et avoir maintenu le statut de résident temporaire pendant leur période d'expérience de travail admissible ainsi que pendant toute période d'études ou de formation à temps plein au Canada.
- **Candidats des provinces ou des territoires** : Immigrants économiques sélectionnés par une province ou un territoire en raison de leurs compétences particulières et qui contribueront à l'économie locale en répondant à des besoins précis en matière de main-d'œuvre.
- **Aides familiaux résidents** : Personnes ayant obtenu le statut de résident permanent comme immigrants économiques après avoir participé au Programme concernant les aides familiaux résidents. Ces personnes doivent au départ avoir les qualifications requises pour dispenser des soins à des enfants, des malades, des personnes âgées ou des personnes handicapées. Après deux ans, elles peuvent demander le statut de résidents permanents.
- **Entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes** : Immigrants économiques de la catégorie des gens d'affaires immigrants, ce qui inclut les personnes investissant dans une entreprise approuvée, celles qui prévoient exploiter leur propre entreprise et celles qui veulent être travailleurs autonomes.

Il y a deux sous catégories de la catégorie de l'immigration économique où l'on ne note pas une telle hausse de la proportion de femmes parmi les demandeurs principaux reçus. D'abord la proportion de femmes par rapport aux hommes a diminué dans le programme de l'expérience canadienne entre 2009 (année où ce programme a été instauré) et 2013. En effet, 41,3 % des résidents permanents reçus dans le cadre de ce programme en 2009 étaient des femmes, contre 34,8 % en 2013. Pour sa part, la proportion de femmes faisant partie des demandeurs principaux à titre d'aides familiaux résidents est demeurée assez constante entre 2004 et 2013. En 2013, la quasi-totalité (95,5 %) des immigrants admis dans le cadre de ce programme étaient des femmes.

Graphique 4

Proportion de femmes par sous-catégorie de la catégorie de l'immigration économique, Canada, 2004 à 2013



Note : Le programme de l'expérience canadienne a été instauré en 2008, de sorte qu'il n'y a pas eu d'admissions dans le cadre de ce programme avant l'année en question.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres* 2013.

Les femmes ont aussi représenté une proportion plus élevée que les hommes parmi les résidents permanents reçus dans la catégorie du regroupement familial. De fait, 57,7 % de tous les résidents permanents reçus dans cette catégorie en 2013 étaient des femmes.

Cela dit, dans certaines sous catégories de la catégorie du regroupement familial, on peut observer au cours de la dernière décennie une tendance vers une proportion égale de femmes et d'hommes. Par exemple, en 2004, 63,6 % des époux et des conjoints de fait dans la catégorie du regroupement familial étaient des femmes. Cette proportion a constamment diminué lors des années suivantes, atteignant en 2013 son point le plus bas, soit 58,4 % (graphique 5).

Dans le cas des admissions dans la sous catégorie « autres » de la catégorie du regroupement familial, la proportion de femmes a diminué de façon encore plus marquée entre 2004 (70,7 %) et 2013 (56,2 %). Ce phénomène est attribuable aux modifications apportées aux lois en matière d'immigration relativement à l'adoption. En 2004, 75,5 % des admissions dans la sous catégorie « autres » de la catégorie du regroupement familial étaient des immigrants adoptés par des citoyens canadiens ou par des résidents permanents. Parmi eux, 78,7 % étaient des filles. Le 23 décembre 2007, les citoyens canadiens ont acquis le droit d'amener au Canada leurs enfants adoptés à titre de citoyens, au lieu de devoir passer par le processus d'immigration⁶. En conséquence, en date de 2013, seulement 34 % des admissions entrant dans cette sous catégorie étaient des adoptions par des citoyens canadiens, ce qui a eu comme effet de réduire la proportion de femmes dans la sous catégorie.

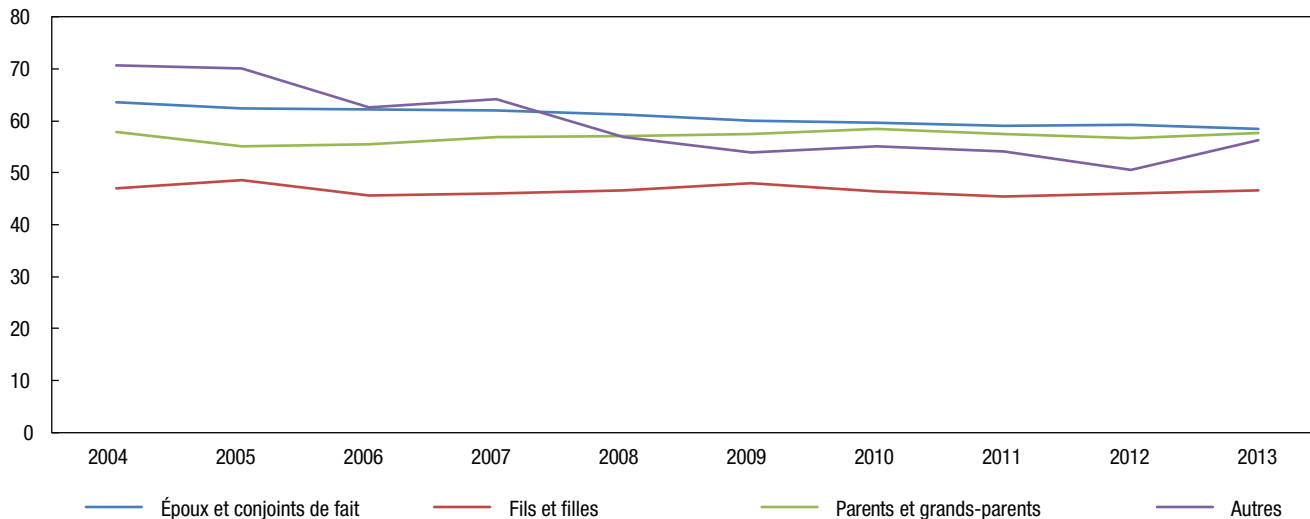
Les proportions respectives d'hommes et de femmes dans les autres sous catégories de la catégorie du regroupement familial ont très peu changé au cours des dix dernières années. En 2013, il y a eu moins de femmes reçues à titre de filles (46,6 %) que d'hommes reçus à titre de fils dans la catégorie, tandis qu'il y a eu plus de femmes (57,6 %) que d'hommes dans le cas des admissions à titre de parents ou de grands-parents.

6. Citoyenneté et Immigration Canada, aperçu du projet de loi C 14, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/cit/apercu/hist.asp> (document consulté le 11 février 2015).

Graphique 5

Proportion de femmes par sous-catégorie de la catégorie du regroupement familial, Canada, 2004 à 2013

pourcentage

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres* 2013.

Contrairement aux catégories de l'immigration économique et du regroupement familial, le nombre d'hommes et de femmes dans la catégorie des réfugiées était assez égal dans l'ensemble. En 2013, les femmes et les filles représentaient 49,6 % des réfugiés, ce qui est comparable au résultat de 2004 (48,1 %). Il existait également une parité entre les sexes dans plusieurs sous catégories de la catégorie des réfugiés, plus précisément les réfugiés parrainés par le gouvernement, les personnes à la charge d'un réfugié et les réfugiés reconnus comme tels au Canada.

Il n'en a toutefois pas toujours été ainsi dans le cas de la sous catégorie des réfugiés reconnus comme tels au Canada. En 2004, les femmes et les filles constituaient 45,2 % des réfugiés reconnus comme tels au Canada, c'est-à-dire des réfugiés ayant vécu au Canada avant d'obtenir leur résidence permanente. Depuis, cette proportion a constamment augmenté, de sorte que, en 2013, 50,1 % des réfugiés reconnus comme tels au Canada qui ont été reçus étaient de sexe féminin. À l'opposé de cette tendance vers la parité entre les sexes, les femmes et les filles ont constamment représenté une proportion légèrement plus basse des réfugiés parrainés par le secteur privé durant la dernière décennie. En 2013, 46 % des réfugiés entrant dans cette sous catégorie étaient de sexe féminin.

Sous catégories de la catégorie des réfugiés :

Les sous catégories de la catégorie des réfugiés sont définies par Citoyenneté et Immigration Canada.

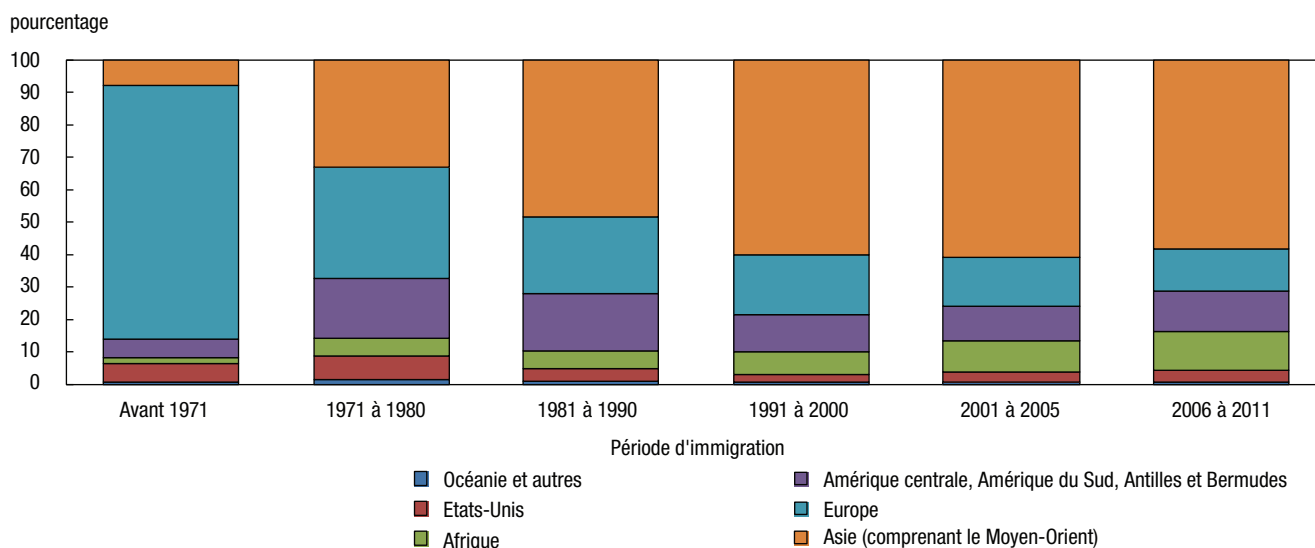
- **Réfugiés reconnus comme tels au Canada** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés dont la demande d'asile a été acceptée et qui ont ensuite demandé et obtenu le statut de résident permanent au Canada.
- **Réfugiés parrainés par le gouvernement** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont sélectionnés à l'étranger en vue d'être réinstallés au Canada à titre de réfugiés au sens de la Convention, en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, ou à titre de membres de la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, et qui bénéficient d'une aide de l'État fédéral aux fins de leur réinstallation.
- **Personnes à charge des réfugiés** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont membres de la famille d'un réfugié admis au Canada et qui vivaient à l'étranger ou au Canada au moment où la demande a été présentée. Leurs demandes de résidence permanente sont examinées en même temps que celle du demandeur principal au Canada.
- **Réfugiés parrainés par le secteur privé** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont parrainés par des organisations, des particuliers ou des groupes de particuliers du secteur privé.

Plus de la moitié des immigrantes récentes viennent de l'Asie et du Moyen Orient

La population d'immigrants du Canada provenait de près de 200 pays du globe selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Chez les immigrantes, le pays de naissance le plus souvent déclaré était la République populaire de Chine (8,4 %). Les quatre pays suivants étaient dans l'ordre le Royaume Uni (7,9 %), l'Inde (7,8 %), les Philippines (7,5 %) et les États Unis (4,1 %). Dans le cas des immigrantes récentes, c'est à-dire celles arrivées au Canada entre 2006 et 2011, les cinq pays d'origine se classant en tête de liste étaient les Philippines (14 %), la République populaire de Chine (11,2 %), l'Inde (10,1 %), les États Unis (3,8 %) et le Pakistan (3 %).

Graphique 6

Région de naissance des immigrantes, selon la période d'immigration, Canada, 2011



Note : La catégorie « Océanie et autres » comprend les immigrantes nées en Océanie, au Canada et à Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que les réponses non incluses ailleurs, telles que « née en mer ».

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le fait que trois des cinq principaux pays d'origine déclarés des immigrantes récentes soient situés en Asie reflète un changement global au niveau des régions d'origine des immigrantes canadiennes au cours des quarante dernières années. Depuis les années 1970, les modifications apportées aux programmes canadiens d'immigration aux fins d'atteindre des objectifs économiques, sociaux et humanitaires, de concert avec certains événements sur la scène internationale qui ont eu des répercussions sur la migration et les réfugiés, ont donné lieu à des changements en ce qui a trait à la proportion d'immigrants provenant des différentes régions du globe.

La grande majorité (78 %) des femmes et des filles ayant immigré au Canada avant 1971 venaient d'Europe (graphique 6). Cependant, depuis les années 1970, la proportion d'immigrantes originaires d'Europe a diminué rapidement, tandis que celle d'immigrantes venant d'Asie et du Moyen Orient augmentait simultanément.

L'Asie et le Moyen Orient étaient les lieux de naissance déclarés par la majorité des immigrantes arrivées au Canada depuis le début des années 1990. Au total, 60 % des immigrantes arrivées au pays entre 1991 et 2000 ont indiqué être nées en Asie ou au Moyen Orient, et cette proportion est relativement constante parmi les immigrantes arrivées plus récemment.

La proportion d'immigrantes ayant indiqué un pays d'Afrique comme lieu de naissance a aussi augmenté constamment, quoiqu'un peu plus lentement. En 2011, 11,9 % des femmes et des filles ayant immigré récemment — entre 2006 et 2011 — étaient nées en Afrique, comparativement à 1,8 % de celles ayant immigré avant 1971.

La catégorie d'admission diffère selon la région de naissance

Les catégories d'admission des immigrantes variaient selon la région de naissance.

En 2011, la plus grande partie des femmes et des filles immigrantes faisaient partie de la catégorie de l'immigration économique, que ce soit à titre de demandeuses principales ou encore de conjointes ou de personnes à charge des demandeurs principaux. Cela dit, les femmes et les filles nées en Amérique centrale, en Amérique du Sud, aux Bermudes et dans les Antilles (19,9 %) ou en Afrique (17,8 %) étaient plus susceptibles d'être arrivées comme réfugiées que celles nées en Océanie (0 %), en Europe (2,9 %), aux États Unis (7 %) ou en Asie et au Moyen Orient (7,4 %). Enfin, la proportion de femmes et de filles nées aux États Unis et en Océanie qui ont immigré dans le cadre de la catégorie du regroupement familial était nettement plus élevée (43,5 % et 51,9 %, respectivement) comparativement aux autres régions⁷.

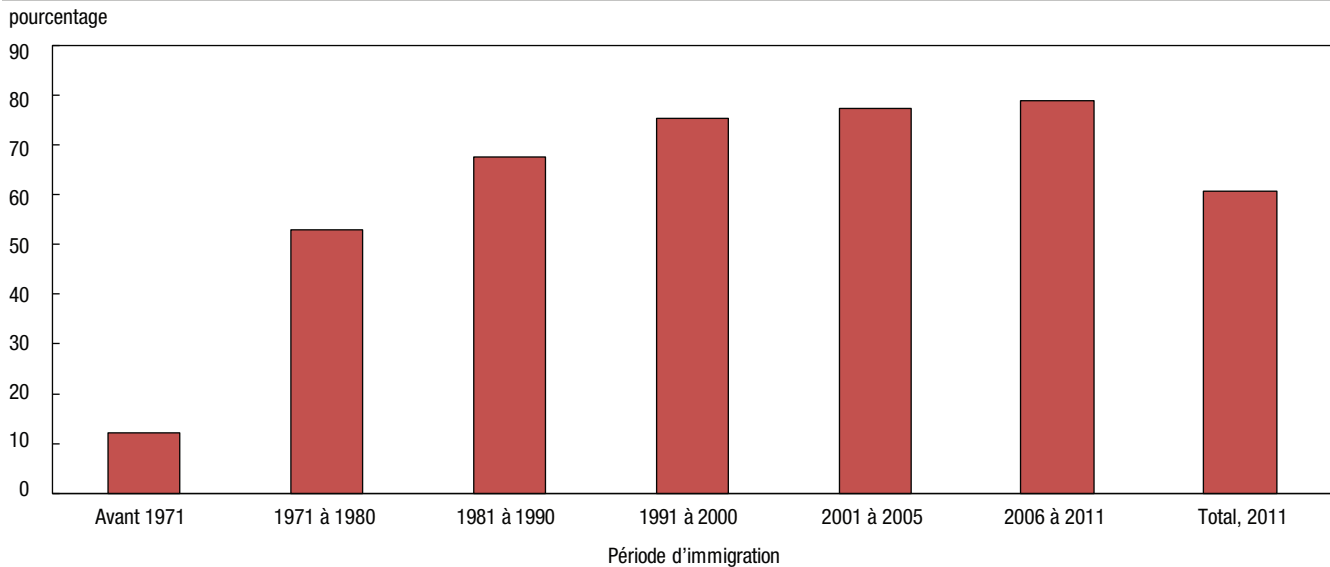
La plupart des immigrantes appartiennent à une minorité visible

En 2011, 60,6 % des immigrantes appartenaient à une minorité visible. Par comparaison, 19,3 % de la population féminine totale au Canada appartenait à une minorité visible.

Avec la baisse du nombre de nouvelles immigrantes originaires d'Europe, il y a eu une hausse de la proportion de nouvelles immigrantes déclarant appartenir à une minorité visible. En 2011, cette proportion se chiffrait à 79 % parmi les immigrantes récentes, contre 53 % parmi les immigrantes arrivées au pays entre 1971 et 1980, et 12,2 % parmi celles arrivées avant 1971 (graphique 7)⁸.

Graphique 7

Pourcentage de femmes appartenant à une minorité visible en pourcentage de la population féminine immigrante totale, selon la période d'immigration, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

7. Ces données reflètent les résultats d'un couplage d'enregistrements, effectué au moyen de techniques d'appariement exact, entre l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et le Fichier des immigrants reçus (données administratives). Ce dernier porte sur les immigrants reçus entre 1980 et le 10 mai 2011. Par suite de ce couplage, on dispose de données du Fichier des immigrants reçus à l'égard d'environ 78 % des femmes immigrantes reçues au cours de cette période. Il est possible que les distributions des enregistrements non couplés diffèrent de celles des enregistrements couplés.

8. Dans un chapitre subséquent de *Femmes au Canada*, intitulé « Les femmes de minorités visibles », on fournit des précisions sur la répartition des femmes et des filles entre les différents groupes de minorités visibles. On y traite aussi de la relation entre l'immigration et la présence de différents groupes de minorités visibles au Canada.

La majorité des immigrantes s'établissent dans les quatre provinces comptant la plus forte population

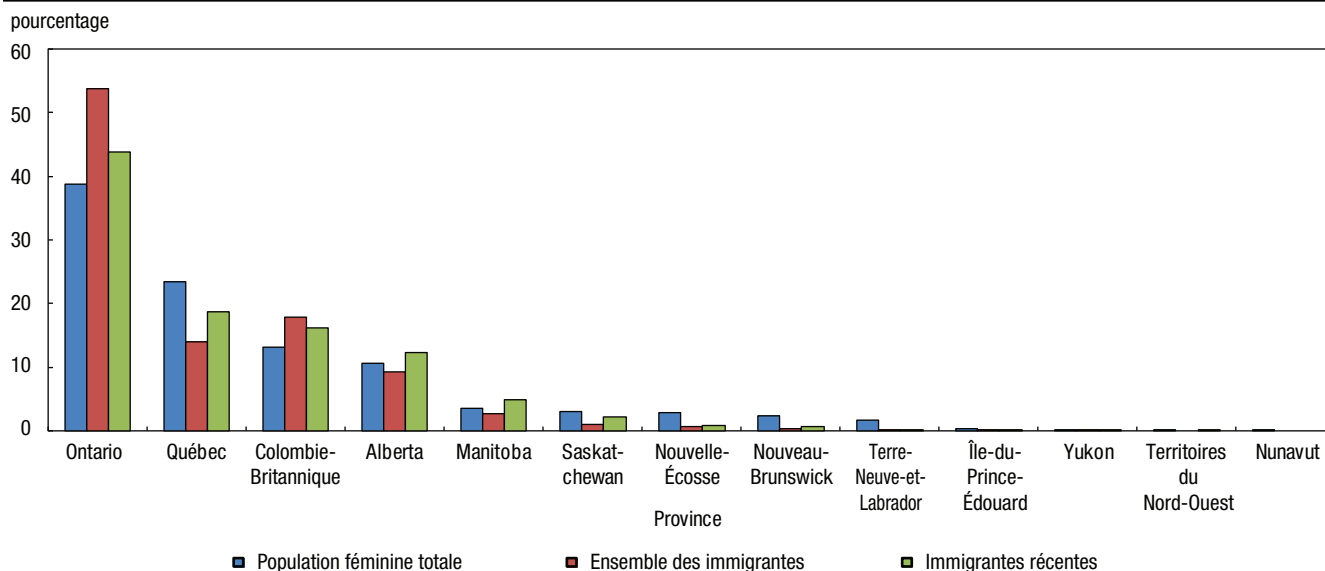
Les immigrants, hommes et femmes, tendent à s'établir dans les régions canadiennes les plus peuplées. En 2011, la très grande majorité de l'ensemble des immigrantes (94,9 %) et des immigrantes récentes (91,1 %) résidaient dans l'une ou l'autre des quatre provinces les plus peuplées du Canada, soit l'Ontario, le Québec, la Colombie Britannique et l'Alberta. À titre de comparaison, 83,5 % des femmes et des filles nées au Canada vivaient dans ces provinces⁹.

La proportion de la population d'immigrantes résidant en Ontario et en Colombie Britannique était supérieure à la proportion de la population féminine totale du Canada vivant dans ces deux provinces (graphique 8). Ainsi, on retrouvait en Ontario 53,7 % des immigrantes, mais seulement 38,8 % de l'ensemble de la population féminine du Canada, tandis que 17,8 % des immigrantes au Canada et 13,2 % de la population féminine du pays vivaient en Colombie Britannique.

Outre cette part disproportionnée de la population d'immigrantes, l'Ontario et la Colombie Britannique avaient accueilli une fraction plus importante d'immigrantes récentes comparativement à leur part de la population féminine canadienne. La proportion de la population totale d'immigrantes vivant en Alberta est très légèrement inférieure à la part provinciale de la population féminine canadienne, mais la proportion d'immigrantes récentes qui y résident est un peu plus élevée que celle de la population féminine totale (12,3 % comparativement à 10,6 %).

Graphique 8

Proportion de la population féminine totale, de l'ensemble des immigrantes et des immigrantes récentes, par province ou territoire, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La province de destination varie selon la région de naissance

Certaines caractéristiques régionales, comme la langue, le climat ou la proximité avec le pays d'origine, peuvent présenter un plus grand attrait aux yeux de certains groupes d'immigrants. De ce fait, la distribution des régions de provenance des immigrantes différait entre les quatre provinces les plus peuplées.

De toutes les femmes et filles immigrantes vivant au Québec en 2011, 17,1 % étaient nées en Afrique. Les immigrantes d'origine africaine formaient une proportion comparativement plus faible des populations de femmes immigrantes en Alberta (7,9 %), en Ontario (5,3 %) ou en Colombie Britannique (3 %) (graphique 9). Les femmes nées en Afrique représentaient une part encore plus importante de l'ensemble des immigrantes récentes au Québec (30,1 %), comparativement à l'Alberta (11,3%), à l'Ontario (8 %) et à la Colombie Britannique (3,2 %).

Après l'Afrique, la région de naissance la plus fréquemment déclarée par les immigrantes vivant au Québec était celle de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, des Antilles et des Bermudes (21,4 %), et les immigrantes récentes au Québec étaient légèrement plus susceptibles de venir de cette région (23,8 %) par rapport à l'ensemble de la

9. La série *Perspective géographique* de Statistique Canada, no 99-010-X2011005 au catalogue, fournit de plus amples renseignements sur les immigrants vivant dans les provinces et les territoires

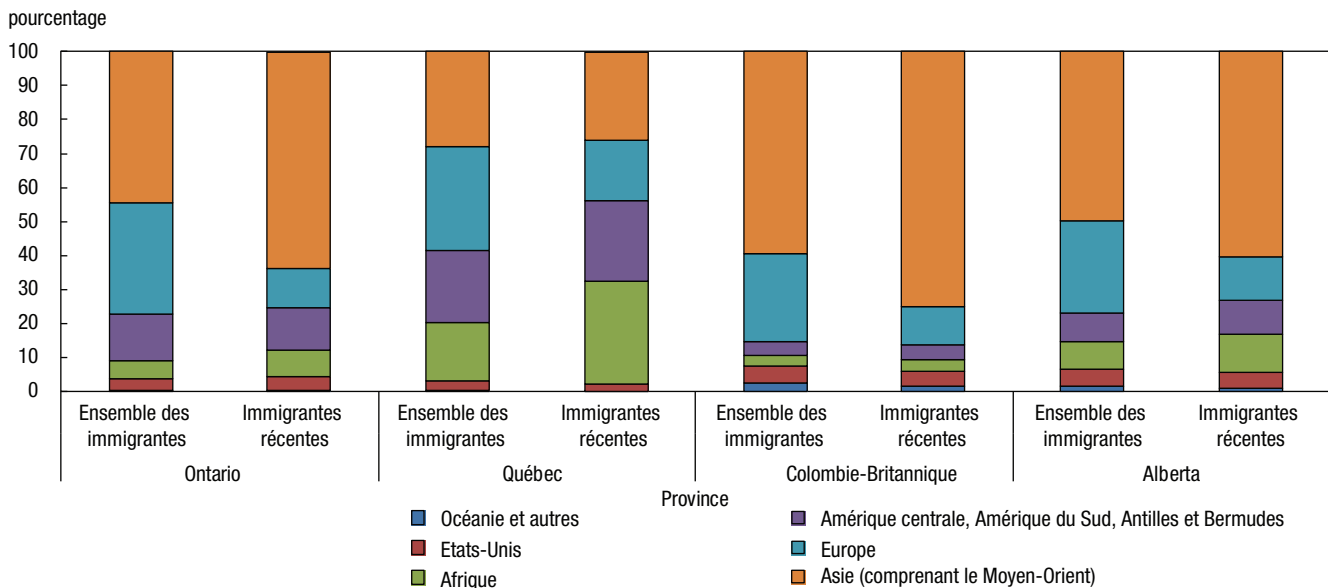
population d'immigrantes¹⁰. À titre de comparaison, 13,5 % de la population d'immigrantes et 12,3 % des immigrantes récentes de l'Ontario provenaient de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, des Antilles et des Bermudes. Une plus faible proportion de la population immigrante totale en Alberta (8,4 %) et en Colombie Britannique (4 %), tout comme la population d'immigrantes récentes (10,1 % et 4,6 %), provenaient de cette région.

Tant en Ontario (33 %) qu'au Québec (30,5 %), la population immigrante comptait un pourcentage plus élevé de femmes et de filles nées en Europe comparativement à l'Alberta (27,3 %) et à la Colombie Britannique (26 %). En outre, les immigrantes récentes nées en Europe constituaient une part plus importante de l'ensemble des immigrantes au Québec (17,9 %) qu'en Alberta (12,8 %), en Ontario (11,8 %) et en Colombie Britannique (11,2 %).

Au total, la population d'immigrantes comptait une plus forte proportion de femmes nées en Asie et au Moyen Orient en Colombie Britannique (59,6 %), en Alberta (49,8 %) et en Ontario (44,4 %) qu'au Québec (28,0 %). Cet écart était encore plus marqué dans le cas des immigrantes récentes : en 2011, un peu plus de 75 % des immigrantes récentes en Colombie Britannique étaient nées en Asie et au Moyen Orient. Les femmes et les filles nées dans cette région constituaient 63,6 % des immigrantes récentes en Ontario, et 60,3 % en Alberta. Cela contraste avec le Québec, où 25,9 % des femmes et des filles ayant immigré récemment ont déclaré être nées en Asie ou au Moyen Orient.

Graphique 9

Région de naissance par certaines provinces, ensemble des immigrantes et immigrantes récentes, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La plupart des immigrantes vivent dans les grandes régions métropolitaines de recensement

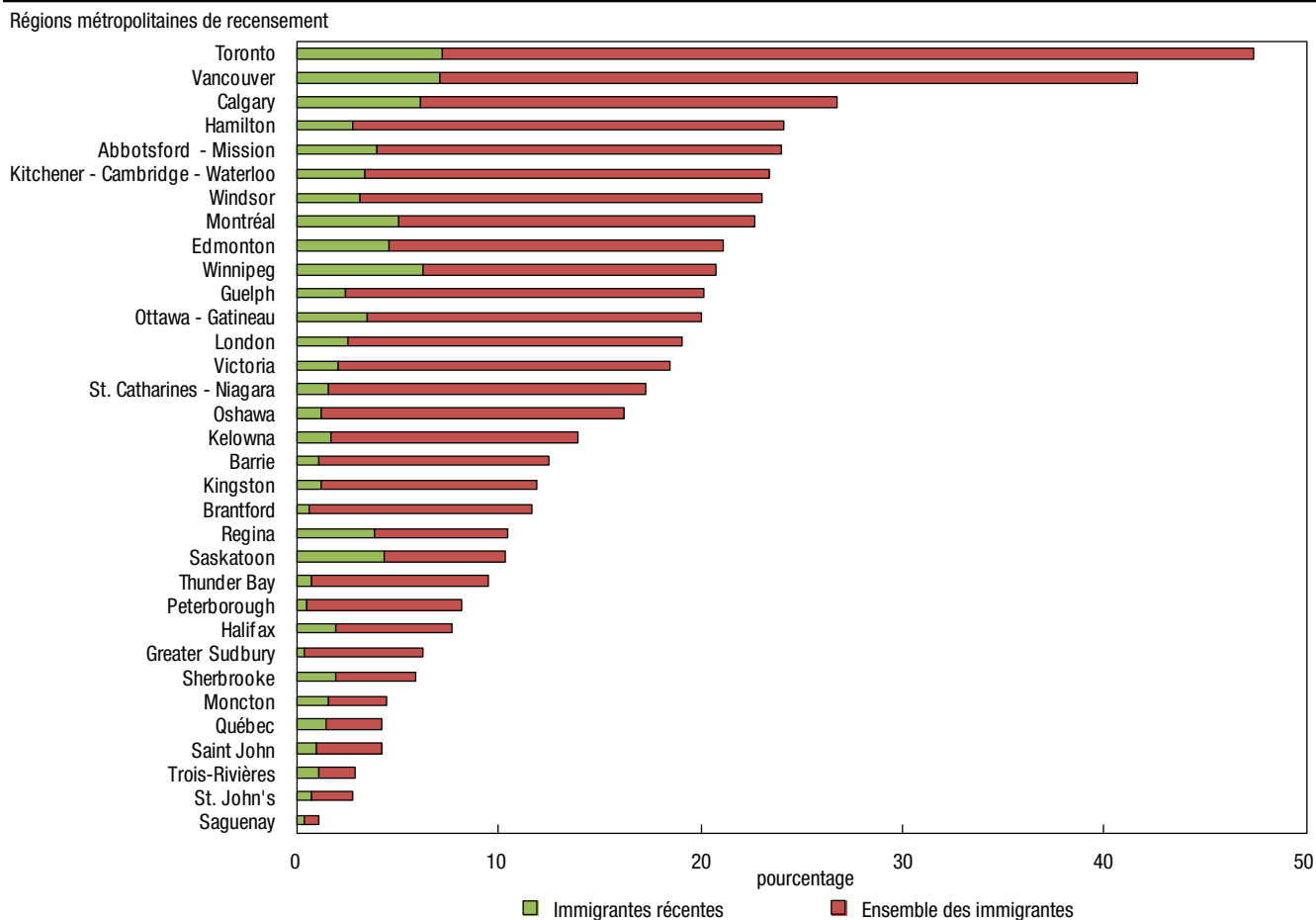
La proportion relativement élevée d'immigrants vivant dans les provinces les plus peuplées est reliée au fait que les plus grandes régions métropolitaines se trouvent dans ces provinces. En 2011, 91,1 % de l'ensemble des immigrantes et 92,5 % des immigrantes récentes résidaient dans l'une ou l'autre des 33 régions métropolitaines de recensement (RMR), comparativement à seulement 69,6 % de l'ensemble de la population féminine du Canada.

Toronto, Vancouver, Montréal et Calgary étaient les quatre RMR où l'on retrouvait les pourcentages les plus élevés d'immigrantes. Toronto arrivait au premier rang à ce chapitre, étant la RMR de résidence de 37,9 % des femmes et des filles immigrantes, et ces dernières constituaient d'ailleurs 47,3 % de la population féminine torontoise (graphique 10). Vancouver arrivait au deuxième rang avec 13,7 % des immigrantes, ces dernières représentant 41,6 % de l'ensemble des résidentes de cette RMR. Enfin, 12,2 % des immigrantes résidaient à Montréal, où elles formaient 22,6 % de la population de femmes. Calgary était la ville de résidence de 4,5 % des immigrantes, qui représentaient 26,8 % des résidentes de cette RMR.

10. Une part importante des immigrantes au Québec qui sont originaires de cette région sont nées en Haïti; plus précisément 36,6 % de toutes les immigrantes et 29,5 % des immigrantes récentes venant de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, des Antilles et des Bermudes étaient nées en Haïti.

Graphique 10

Ensemble des immigrantes et immigrantes récentes en pourcentage de la population féminine totale, selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Bien que ces quatre RMR étaient celles où l'on retrouvait la plus forte proportion de femmes et de filles immigrantes, l'analyse des profils de l'immigration récente donne à penser qu'un changement est en train de s'opérer au chapitre des régions où s'établissent les nouvelles arrivantes au Canada. En effet, tandis que la proportion d'immigrantes récentes résidant dans la RMR de Toronto était plus basse en 2011 (33,5 %) qu'en 2006 (40,6 %) et qu'en 2001 (42,9 %), le pourcentage d'immigrantes récentes ayant déclaré vivre à Montréal avait augmenté durant la même période, passant de 11,5 % en 2001 à 14,4 % en 2006 et à 15,9 % en 2011. Il y a eu également une augmentation dans le cas des immigrantes récentes vivant à Calgary, dont la proportion était de 3,8 % en 2001, de 5,2 % en 2006 et de 6,1 % en 2011.

Des changements similaires ont été observés dans deux plus petites RMR. Ainsi, en 2011, 4,3 % des femmes et des filles ayant immigré récemment vivaient à Edmonton, comparativement à 2,9 % en 2006 et à 2,2 % en 2001. Également, la proportion d'immigrantes récentes vivant à Winnipeg se chiffrait à 3,8 % en 2011, en hausse par rapport à 2,1 % en 2006 et à 1,4 % en 2001.

Dans plusieurs municipalités, les immigrantes représentent la majorité de la population féminine

À l'intérieur de chaque région métropolitaine de recensement, les immigrantes étaient plus susceptibles de s'établir dans les centres urbains les plus peuplés, plus précisément les villes de Toronto, Vancouver, Montréal et Calgary (tableau 1). Cela dit, en proportion de la population féminine totale, les immigrantes peuvent avoir une incidence importante sur les caractéristiques démographiques même dans les municipalités où l'on ne retrouve qu'un petit pourcentage de cette population.

Par exemple, en 2011, 6,8 % des immigrantes de la RMR de Toronto vivaient à Markham. Or, dans cette municipalité, 59,4 % de l'ensemble des femmes étaient des immigrantes. La même année, Richmond comptait 12,4 % des immigrantes de la RMR de Vancouver, et ces dernières constituaient 61,2 % des femmes résidant dans cette municipalité.

Tableau 1

Immigrantes, au niveau des municipalités les plus peuplées des régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto, Vancouver, Montréal et Calgary, Canada, 2011

Municipalités	En proportion des immigrantes dans chaque RMR	En proportion de l'ensemble de la population féminine dans chaque RMR ou municipalité
	pourcentage	
Toronto (RMR)	100,0	47,3
Toronto	50,0	50,2
Mississauga	14,5	54,0
Brampton	10,2	51,9
Markham	6,8	59,4
Vaughan	5,2	47,4
Vancouver (RMR)	100,0	41,6
Vancouver	28,7	46,1
Surrey	20,1	41,7
Burnaby	12,3	53,1
Richmond	12,4	61,2
Coquitlam	5,6	42,6
Montréal (RMR)	100,0	22,6
Montréal	63,6	33,4
Laval	11,3	24,4
Longueuil	3,9	14,5
Terrebonne	0,8	6,5
Repentigny	0,6	6,7
Calgary (RMR)	100,0	26,8
Calgary	95,4	28,3
Airdrie	1,2	9,3
Rocky View County	1,6	14,1
Cochrane	0,6	11,4
Chestermere	1,1	23,7

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les immigrantes sont plus jeunes à l'arrivée que la population née au Canada, mais la population d'immigrantes est plus vieille dans son ensemble

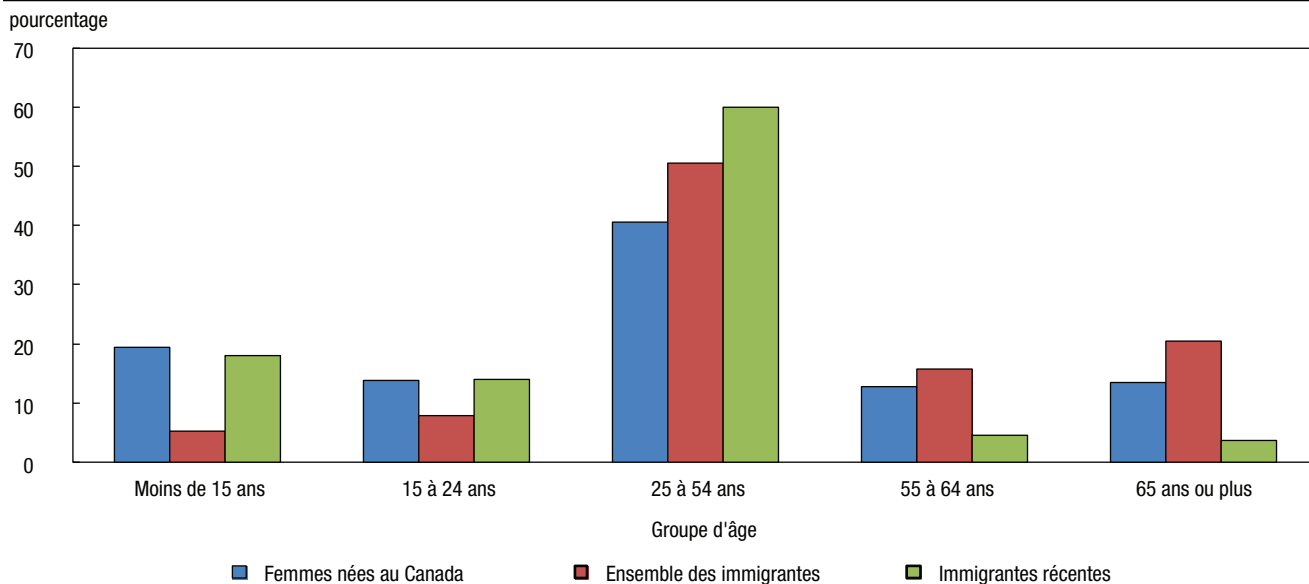
Les gens migrent généralement lorsqu'ils sont jeunes. De ce fait, les immigrants récents tendent à former un groupe plus jeune que l'ensemble de la population d'immigrants et que la population née au Canada. En 2011, l'âge médian des immigrantes arrivées récemment au pays était de 32 ans, comparativement à 47 ans pour l'ensemble des immigrantes. En moyenne, la population d'immigrantes prise dans son ensemble était de neuf ans plus âgée que la population féminine née au Canada, dont l'âge médian était de 38 ans. Le même profil est observable dans le cas de la population masculine.

Les différences d'âge peuvent être mises encore mieux en lumière si l'on examine la répartition par groupe d'âge des immigrantes récentes et de l'ensemble des immigrantes ainsi que des femmes nées au Canada (graphique 11). Le fait que les immigrantes prises globalement soient plus vieilles que les Canadiennes de naissance se reflète dans la proportion de femmes âgées de 25 ans et plus. En 2011, 86,9 % des immigrantes avaient 25 ans ou plus, comparativement à 66,8 % des femmes nées au Canada. De plus, alors que 19,4 % des femmes nées au Canada avaient moins de 15 ans, seulement 5,3 % des immigrants se retrouvaient dans ce groupe d'âge.

Les immigrantes récentes étaient plus susceptibles de faire partie du principal groupe d'âge actif que l'ensemble des immigrantes et que les femmes nées au Canada. Plus précisément, près de 60 % des immigrantes récentes faisaient partie du principal groupe d'âge actif, soit les personnes âgées de 25 à 54 ans. Elles étaient toutefois moins susceptibles de faire partie du groupe d'âge actif plus avancé ; seulement 4,5 % des immigrantes récentes étaient âgées de 55 à 64 ans. Elles étaient encore moins nombreuses à avoir 65 ans ou plus (3,6 %). Les choses étaient nettement différentes parmi les femmes nées au Canada : seulement 40,7 % d'entre elles avaient entre 25 et 54 ans, alors que 12,8 % avaient entre 55 et 64 ans et que 13,4 % avaient 65 ans ou plus.

Graphique 11

Femmes nées au Canada, ensemble des immigrantes et immigrantes récentes selon le groupe d'âge, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La majorité des immigrantes vivent avec des membres de leur famille

La plupart des personnes au Canada vivent dans une famille de recensement avec au moins un membre de leur famille immédiate, c'est-à-dire le conjoint, le conjoint de fait, le père et/ou la mère, un enfant, ou encore un grand-parent dans le cas d'un enfant vivant sans ses parents.

Famille de recensement

L'expression **famille de recensement** réfère à un couple marié (avec ou sans enfants, du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints), à un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants, du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints), ou à un parent seul, sans égard à son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être constitué de personnes du même sexe ou de sexe opposé. Les enfants dans le contexte d'une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant avec leurs grands-parents sans leurs parents.

Chez les personnes âgées de 15 ans et plus, les femmes immigrantes étaient un peu plus susceptibles que celles nées au Canada (81 % contre 78,6 %) de vivre dans ce type de famille en 2011. Très peu marqué chez les femmes âgées de 15 à 24 ans, l'écart augmentait au fil des groupes d'âge et culminait dans le groupe des femmes de 55 à 64 ans, où 74,7 % des femmes nées au Canada vivaient dans une famille de recensement, comparativement à 81,2 % des immigrantes (tableau 2). Le pourcentage de femmes âgées de 65 ans et plus vivant dans une famille de recensement était beaucoup plus bas, n'étant que de 55,1 % pour les femmes nées au Canada et de 57,4 % pour les immigrantes.

La situation dans le ménage des femmes âgées ne vivant pas dans une famille de recensement différait selon qu'elles sont nées au Canada ou qu'elles sont immigrantes. Si les femmes immigrantes étaient en général plus susceptibles que celles nées au Canada de vivre avec une personne apparentée qui n'est pas incluse dans la définition d'une famille de recensement, c'était particulièrement le cas chez les femmes âgées. En 2011, 13,1 % des femmes immigrantes et 41 % des immigrantes récentes de 65 ans et plus vivaient avec au moins une personne apparentée, contre 4,6 % seulement des femmes nées au Canada. Cela a contribué à faire en sorte que la proportion d'immigrantes âgées et d'immigrantes récentes âgées vivant seules (27,9 % et 6 %, respectivement) soit plus basse que celle de femmes âgées nées au Canada (38,4 %). Il convient toutefois de préciser que, peu importe le groupe d'âge, les immigrantes étaient toujours moins susceptibles que les femmes nées au Canada de vivre seules.

Tableau 2
Situation dans le ménage, selon le statut d'immigrant et le sexe, Canada, 2011

Situation dans le ménage	15 à 24 ans					
	Canadiens de naissance		Tous les immigrants		Immigrants récents	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes vivant dans une famille de recensement	88,1	87,0	89,8	88,4	86,5	84,0
Personnes vivant avec au moins une personne apparentée	1,9	2,2	3,3	3,5	5,4	5,2
Personnes vivant avec des personnes non apparentées seulement	6,9	7,2	4,6	5,4	6,0	7,9
Personnes vivant seules	3,2	3,5	2,3	2,7	2,1	2,8
	25 à 54 ans					
	Canadiens de naissance		Tous les immigrants		Immigrants récents	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes vivant dans une famille de recensement	84,4	77,4	89,2	84,6	85,6	80,6
Personnes vivant avec au moins une personne apparentée	1,2	1,7	2,2	2,4	3,7	3,7
Personnes vivant avec des personnes non apparentées seulement	4,0	6,2	3,2	4,5	5,9	7,5
Personnes vivant seules	10,4	14,7	5,4	8,6	4,7	8,2
	55 à 64 ans					
	Canadiens de naissance		Tous les immigrants		Immigrants récents	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes vivant dans une famille de recensement	74,7	78,4	81,2	86,4	77,3	89,7
Personnes vivant avec au moins une personne apparentée	2,5	1,6	4,8	1,8	15,3	3,3
Personnes vivant avec des personnes non apparentées seulement	2,5	3,1	2,0	2,3	2,4	2,4
Personnes vivant seules	20,3	16,9	11,9	9,5	5,0	4,5
	65 ans ou plus					
	Canadiens de naissance		Tous les immigrants		Immigrants récents	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes vivant dans une famille de recensement	55,1	76,7	57,4	82,0	51,5	85,8
Personnes vivant avec au moins une personne apparentée	4,6	2,1	13,1	3,6	41,0	9,8
Personnes vivant avec des personnes non apparentées seulement	1,9	2,2	1,5	1,5	1,5	1,1
Personnes vivant seules	38,4	19,1	27,9	12,9	6,0	3,4

Note : La situation dans le ménage est déclarée à l'égard de la population vivant dans des ménages privés, à l'exclusion des personnes vivant dans des logements collectifs institutionnels, comme les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers et les pénitenciers.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les différences entre les sexes au chapitre de la situation dans le ménage allaient généralement dans le même sens entre la population née au Canada et la population d'immigrants, mais l'on notait certains écarts au niveau de l'ampleur de ces différences. Dans les deux populations, les femmes de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles que les hommes de vivre dans une famille de recensement, mais la différence entre les hommes et les femmes nés au Canada (7 points de pourcentage) était plus marquée que celle entre les hommes et les femmes immigrants (4,6 points de pourcentage). C'était l'inverse chez les personnes âgées, les femmes étant moins susceptibles que les hommes de vivre dans une famille de recensement. Cette fois, la différence entre les hommes et les femmes nés au Canada était de 21,6 points de pourcentage, comparativement à 24,6 points de pourcentage entre les hommes et les femmes immigrants.

Tant les femmes immigrantes que celles nées au Canada âgées de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de vivre dans une famille de recensement. Dans le groupe des personnes âgées de 55 à 64 ans, on observait le profil inverse, les femmes étant plus susceptibles de vivre seules que les hommes.

La plupart des femmes immigrantes vivent avec un époux ou un conjoint de fait

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, la plupart des femmes immigrantes âgées de 15 ans et plus vivaient avec leur époux (57,4 %) ou leur conjoint de fait (4,1 %), avec ou sans enfant. Il y avait aussi 9,8 % d'entre elles qui étaient à la tête d'une famille monoparentale, et 9,7 % qui vivaient avec leurs parents ou leurs grands-parents. Les autres (19 %) vivaient seules ou encore avec des membres de leur famille élargie ou des personnes qui ne leur étaient pas apparentées.

Le profil de la situation familiale différait quelque peu entre les femmes nées au Canada et les immigrantes. Comparativement à ces dernières, les femmes nées au Canada étaient moins susceptibles de vivre avec un époux (41,6 %) et plus susceptibles de vivre avec un conjoint de fait (13,4 %). Cette situation était observable dans tous les groupes d'âge, mais l'écart le plus marqué se situait dans le groupe des femmes âgées de 15 à 24 ans, où les femmes immigrantes étaient 3,4 fois plus susceptibles que celles nées au Canada de vivre avec un époux. À l'opposé, les femmes de 15 à 24 ans nées au Canada étaient 3,3 fois plus susceptibles de vivre avec un conjoint de fait.

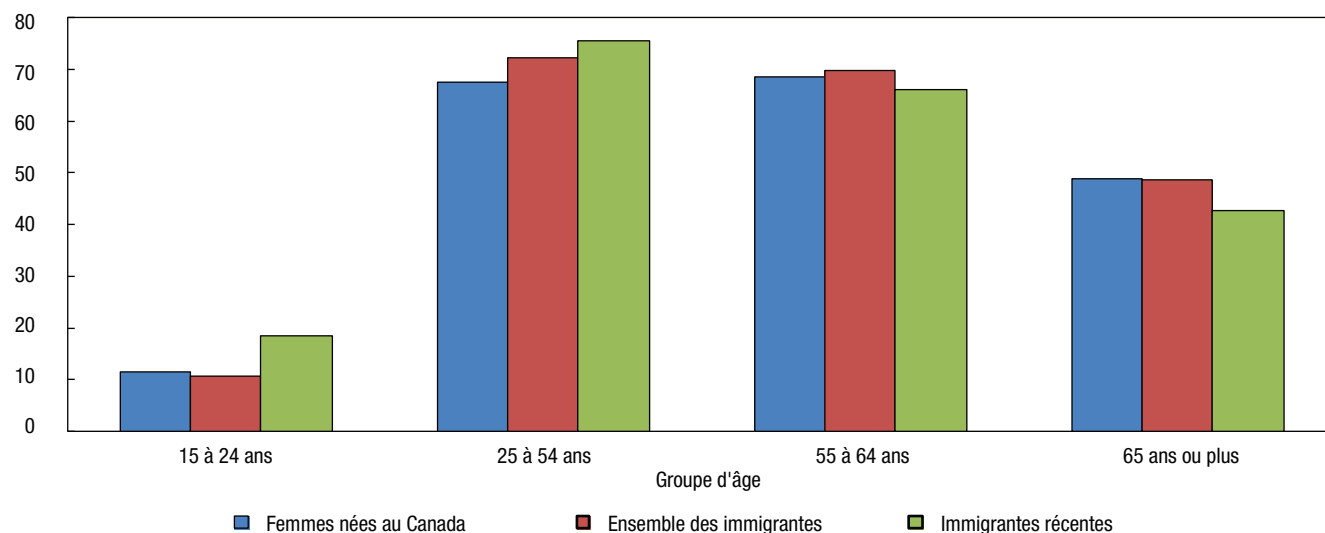
Globalement, les femmes nées au Canada (11,4 %) et les immigrantes (10,6 %) âgées de 15 à 24 ans étaient aussi susceptibles les unes que les autres de vivre en couple, c'est-à-dire de résider soit avec un époux, soit avec un conjoint de fait (graphique 12). Cette proportion était cependant plus élevée chez les immigrantes récentes faisant partie du groupe d'âge en question, 18,5 % d'entre elles ayant déclaré vivre en couple corésident en 2011.

Parmi les femmes faisant partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), celles nées au Canada étaient un peu moins susceptibles que les immigrantes de vivre avec un époux ou un conjoint de fait (67,6 % contre 72,2 %). Les femmes les plus susceptibles de vivre en couple étaient les immigrantes récentes (75,4 %). Toutefois, parmi les femmes des deux groupes d'âge plus avancé (celles âgées de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus), les immigrantes récentes étaient moins susceptibles de vivre avec un époux ou un conjoint de fait, alors que les proportions étaient égales chez les femmes nées au Canada et chez l'ensemble des immigrantes. Chez les femmes âgées de 65 ans et plus, 42,6 % des immigrantes récentes vivaient avec un époux ou un conjoint de fait, comparativement à 48,6 % de l'ensemble des immigrantes et à 48,7 % des femmes nées au Canada.

Graphique 12

Femmes vivant avec un conjoint ou un conjoint de fait, selon le statut d'immigrant et l'âge, Canada, 2011

pourcentage



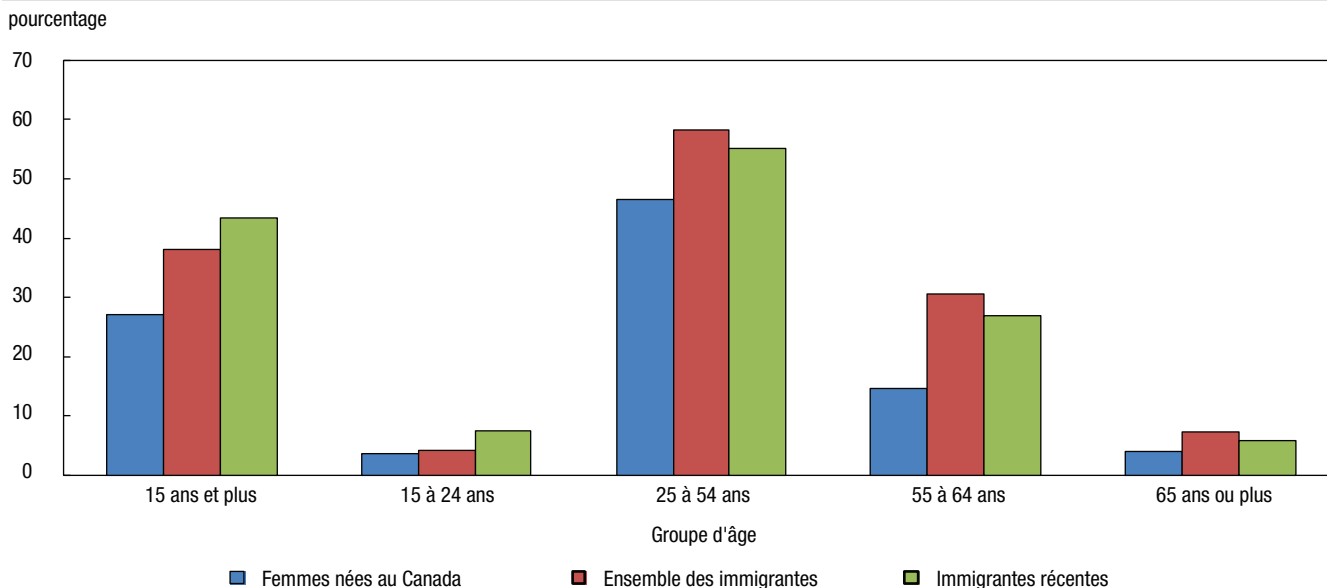
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Pour tous les groupes d'âge, les proportions de femmes vivant avec un époux ou un conjoint de fait parmi les femmes immigrantes et les femmes nées au Canada étaient plus similaires entre elles que celles de leurs homologues masculins. Par exemple, 11 % environ des femmes âgées de 15 à 24 ans, qu'elles soient immigrantes ou nées au Canada, vivaient en couple, contre seulement 3,8 % des hommes immigrants et 6 % des hommes nés au Canada. Chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, 68,4 % des femmes nées au Canada et 69,8 % des immigrantes vivaient avec un époux ou un conjoint de fait, comparativement à 74,7 % des hommes nés au Canada et à 82,3 % des immigrants. À un âge plus avancé, en raison de facteurs comme une espérance de vie plus longue chez les femmes, les hommes nés au Canada (74,6 %) et les hommes immigrants (79,3 %) étaient beaucoup plus susceptibles de vivre avec un époux ou un conjoint de fait que les femmes nées au Canada et les immigrantes (près de 49 % dans les deux cas).

Les immigrantes étaient plus susceptibles que les femmes nées au Canada de faire partie d'un couple¹¹ ayant des enfants. Au total, 38,1 % des immigrantes âgées de 15 ans et plus étaient dans cette situation, contre 27 % des femmes nées au Canada (graphique 13). Cet écart persistait dans tous les groupes d'âge à partir de 15 ans. Les immigrantes récentes de plus de 24 ans étaient moins susceptibles de vivre en couple avec des enfants que l'ensemble de la population d'immigrantes, mais celles âgées de 15 à 24 ans étaient par contre plus susceptibles que l'ensemble des immigrantes de vivre dans ce type de ménage.

Graphique 13

Couples ayant des enfants, selon le statut d'immigrant et le groupe d'âge, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Considérées dans leur ensemble, les femmes immigrantes étaient plus susceptibles d'être des mères monoparentales que les femmes nées au Canada (9,8 % contre 8,1 %) (graphique 14)¹². Toutefois, c'était en fait le cas uniquement pour les immigrantes âgées de 55 ans et plus. Un peu plus de 10 % des immigrantes de 55 à 64 ans étaient des mères monoparentales, comparativement à 5,2 % des femmes de ce groupe d'âge nées au Canada. De même, dans le cas des immigrantes et des femmes nées au Canada ayant 65 ans et plus, ce pourcentage était respectivement de 8,7 % et de 6,2 %.

Tant les femmes immigrantes que celles nées au Canada étaient plus susceptibles d'être des parents seuls que leurs homologues masculins. En 2011, les femmes immigrantes âgées de 15 ans ou plus étaient 4,3 fois plus susceptibles d'être parents seuls dans une famille de recensement que les hommes immigrants. L'écart était un peu moins prononcé dans le cas de la population née au Canada, les femmes étant 3,4 fois plus susceptibles que les hommes d'être dans cette situation.

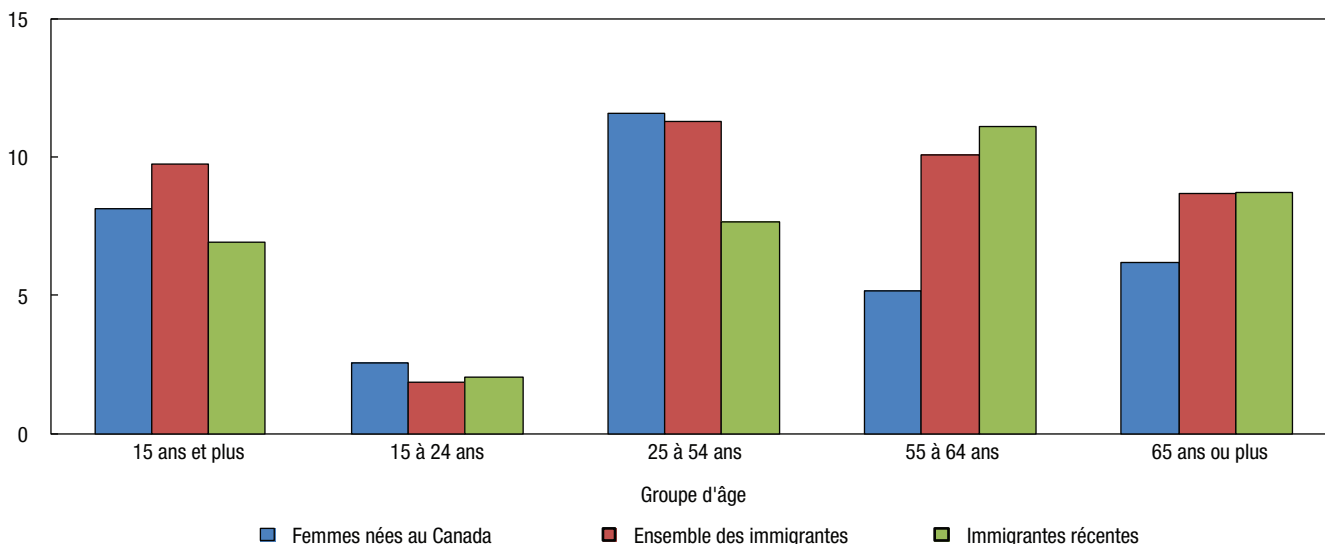
Parmi les 15 ans et plus, les femmes nées au Canada (15,5 %) étaient proportionnellement plus nombreuses que les immigrantes (9,7 %) à vivre avec leurs parents dans une famille de recensement. Cela tenait cependant au fait que l'on retrouvait une forte proportion des femmes nées au Canada dans les catégories d'âge plus jeunes. Parmi les 15 à 24 ans, les immigrantes (77,3 %) étaient plus susceptibles que les femmes nées au Canada (74,1 %) de vivre avec leur père et/ou leur mère ou un grand-parent. Cela ne valait toutefois pas pour les immigrantes récentes, qui étaient moins susceptibles (66 %) que l'ensemble des immigrantes et que les femmes nées au Canada de vivre avec leurs parents dans une famille de recensement.

11. Le terme « couple » fait référence aux époux ou aux conjoints de fait qui vivent ensemble.

12. Comprend les grands-parents seuls d'enfants qui ne résident pas avec un parent à la maison.

Graphique 14
Mères seules, selon le statut d'immigrant, et le groupe d'âge, Canada, 2011

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Taux de naturalisation élevé

En 2011, 16,8 % des citoyens canadiens étaient des immigrants ayant obtenu la citoyenneté par naturalisation. Le processus de naturalisation, par lequel les immigrants deviennent admissibles à la citoyenneté, comporte les exigences d'avoir résidé au Canada pendant au moins trois ans¹³, de connaître au moins une langue officielle et de posséder des connaissances de base au sujet du Canada.

En 2011, la plupart des immigrants admissibles¹⁴ à la citoyenneté canadienne l'avaient obtenue. Parmi tous les immigrants admissibles, 86,1 % des hommes et 85,3 % des femmes étaient citoyens canadiens. Tout comme chez les immigrants de sexe masculin, la proportion d'immigrantes ayant obtenu la citoyenneté canadienne augmentait en parallèle avec le nombre d'années de résidence permanente. Ainsi, près de 92 % des immigrantes reçues avant 2001 étaient citoyennes canadiennes en 2011. À titre comparatif, 76,9 % des immigrantes reçues entre 2001 et 2005 avaient obtenu leur citoyenneté. Le taux de naturalisation le plus bas (36,6 %) était associé aux immigrantes devenues admissibles depuis peu de temps, c'est-à-dire celles reçues entre 2006 et 2007.

Dans l'ensemble, les immigrantes plus jeunes étaient moins susceptibles d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne. Le taux de naturalisation des immigrantes admissibles âgées de moins de 15 ans était de 73,8 %. À des fins de comparaison, 82,8 % des immigrantes âgées de 25 à 54 ans, et 90,4 % de celles âgées de 65 ans et plus avaient la citoyenneté canadienne en 2011. Toutefois, les immigrantes plus jeunes tendent à être également plus récentes, et avoir eu moins de temps pour acquérir la citoyenneté, que celles qui sont arrivées plus tôt.

Si l'on examine uniquement les immigrantes devenues admissibles très récemment (soit les immigrantes reçues entre 2006 et 2007), les plus jeunes immigrantes étaient plus susceptibles d'être citoyennes canadiennes que les plus âgées. Plus précisément, 50 % des immigrantes âgées de moins de 15 ans avaient obtenu la citoyenneté, contre 33,3 % de celles âgées de 25 à 54 ans et 30,6 % de celles âgées de 65 ans et plus.

Les taux de naturalisation variaient selon la catégorie d'immigration. Les femmes immigrantes admissibles ayant été reçues à titre de réfugiées (en 1980 et par la suite) sont celles qui présentaient le taux de naturalisation le plus élevé (87,7 %). Pour leur part, 78,4 % des femmes reçues dans la catégorie du regroupement familial étaient citoyennes canadiennes en 2011. Les immigrantes reçues dans la catégorie de l'immigration économique étaient aussi susceptibles d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne, qu'elles aient été les demandeuses principales ou l'épouse ou la personne à charge d'un demandeur principal, avec un taux de naturalisation combiné de 80,7 %¹⁵.

13. L'exigence au niveau de la résidence a été portée à 4 ans lors de l'adoption de la Loi C-24, le 11 juin 2015. Cette modification n'affecte pas l'analyse actuelle puisque cette dernière repose sur les données de l'Enquête nationale sur les ménages de 2011.

14. Définis comme ayant été admis au Canada au moins trois ans avant l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

15. Ces données reflètent les résultats d'un couplage d'enregistrements, effectué au moyen de techniques d'appariement exact, entre l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et le Fichier des immigrants reçus (données administratives). Ce dernier porte sur les immigrants reçus entre 1980 et le 10 mai 2011. Par suite de ce couplage, on dispose de données du Fichier des immigrants reçus à l'égard d'environ 78 % des femmes immigrantes reçues au cours de cette période. Il est possible que les distributions des enregistrements non couplés diffèrent de celles des enregistrements couplés.

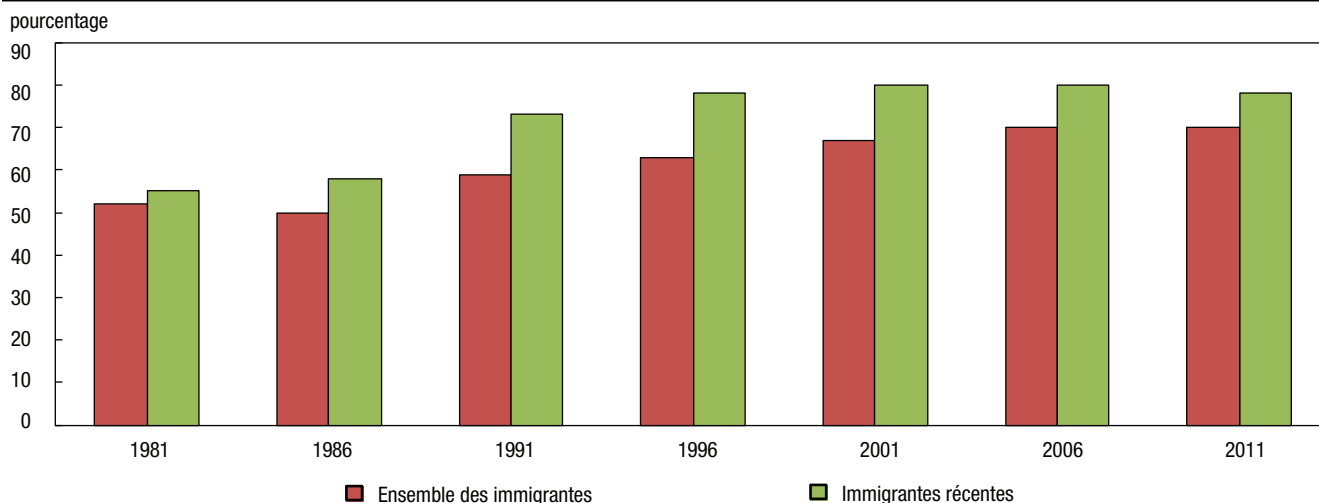
Diversité linguistique

L'immigration contribue de façon importante à façonner le profil linguistique du Canada et à lui conférer sa diversité. Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, il y a environ une femme sur cinq, soit la même proportion que chez les hommes, dont la langue maternelle n'était ni le français, ni l'anglais¹⁶. En d'autres termes, la première langue que ces femmes ont apprise et qu'elles comprenaient encore au moment de cette enquête n'était ni l'une ni l'autre des langues officielles. Parmi les femmes et les filles dans cette situation, 73,5 % étaient des immigrantes.

À l'intérieur de la population immigrante, 70,4 % des immigrantes et 78 % des immigrantes récentes avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (graphique 15). Ce degré de diversité est associé à la baisse de la proportion d'immigrants canadiens venant d'Europe. En 1981, 52 % des immigrantes avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais¹⁷. À l'opposé, la proportion d'immigrantes dont le français ou l'anglais était la langue maternelle, accompagnée ou non d'une langue non officielle, est passée de 48 % en 1981 à 30 % en 2006, après quoi elle est demeurée stable jusqu'en 2011.

Graphique 15

Femmes immigrantes dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, Canada, 1981 à 2011



Note : Statistique Canada a observé des changements du profil des réponses à la question sur la langue maternelle, qui semblent venir de changements au placement et au contexte des questions sur la langue dans le questionnaire du Recensement de 2011 par rapport aux recensements précédents. Par conséquent, les Canadiens semblent avoir été moins portés que lors des recensements précédents à déclarer des langues autres que l'anglais ou le français comme seule langue maternelle. Les utilisateurs des données ont intérêt à faire preuve de prudence lorsqu'ils évaluent des tendances touchant la langue maternelle qui comparent les données du Recensement ou de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 avec celles des recensements précédents.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

C'est au Manitoba que la proportion d'immigrantes dont la langue maternelle n'était pas une langue officielle était la plus élevée (74,7 %) (graphique 16). Les immigrantes établies dans les provinces de l'Atlantique étaient moins susceptibles que celles des autres provinces de déclarer que leur langue maternelle n'était pas une langue officielle. Ainsi, 36,3 % des immigrantes au Nouveau Brunswick, 38,2 % de celles à Terre Neuve et 42,5 % de celles en Nouvelle Écosse avaient une autre langue maternelle que l'une ou l'autre des langues officielles.

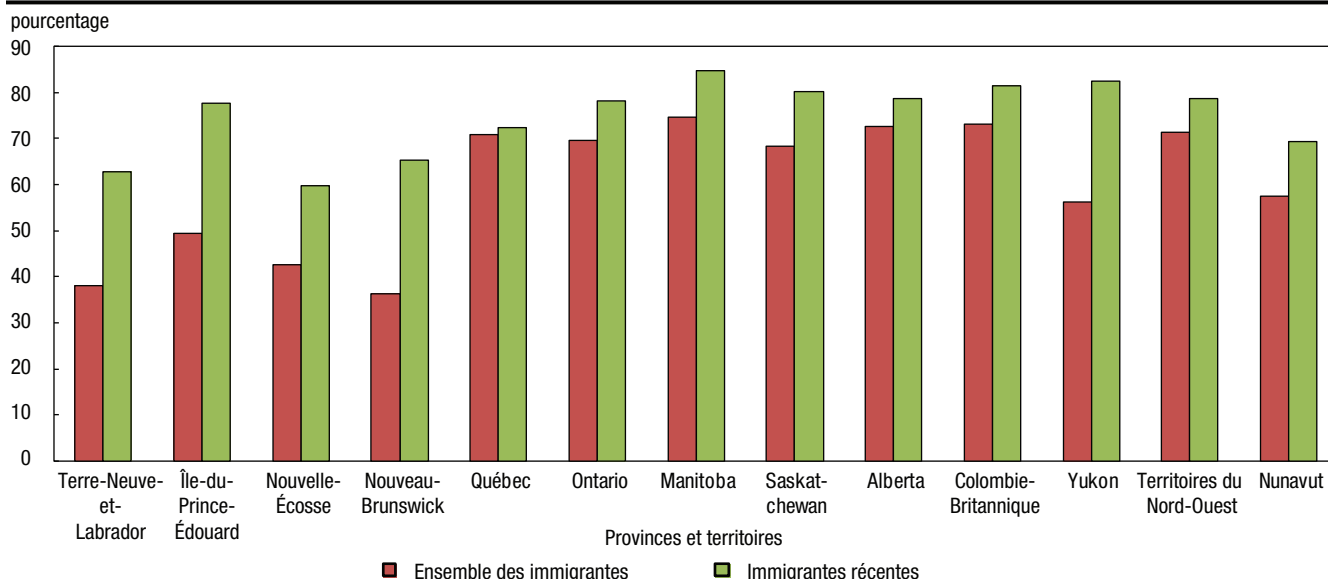
En raison de l'évolution des profils d'immigration, le profil linguistique de la population immigrante s'est modifié davantage dans certaines provinces que dans d'autres. Au Nouveau Brunswick, la proportion d'immigrantes récentes ayant une langue maternelle autre que l'une des langues officielles était près de deux fois plus élevée que chez l'ensemble des immigrantes de la province. De même, les immigrantes récentes à Terre Neuve et Labrador, à l'Île du Prince Édouard et au Yukon étaient plus susceptibles d'avoir une langue maternelle autre que l'une des langues officielles par rapport à l'ensemble des immigrantes.

16. Incluant les personnes ayant fourni plus d'une langue non officielle comme langues maternelles.

17. Statistique Canada a observé des changements du profil des réponses à la question sur la langue maternelle, qui semblent venir de changements au placement et au contexte des questions sur la langue dans le questionnaire du Recensement de 2011 par rapport aux recensements précédents. Par conséquent, les répondants ont semblé moins portés que lors des recensements précédents à déclarer des langues autres que l'anglais ou le français comme seule langue maternelle, et aussi plus portés à déclarer des langues multiples comme langue maternelle. Les utilisateurs des données ont intérêt à faire preuve de prudence lorsqu'ils évaluent des tendances touchant la langue maternelle qui comparent les données du Recensement ou de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 avec celles des recensements précédents.

Graphique 16

Proportion d'immigrantes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français, par province ou territoire de résidence, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les femmes immigrantes ont déclaré plus de 200 langues et dialectes comme langues maternelles. La langue déclarée par la plus forte proportion de ces immigrantes était l'une des langues chinoises (ce qui inclut le mandarin, le cantonnais et le hakka), soit plus de 18 % ; venaient ensuite le tagalog (7,5 %), l'espagnol (6,5 %), le pendjabi (6,2 %) et l'italien (4,9 %).

Les trois langues maternelles les plus fréquemment déclarées étaient les mêmes chez l'ensemble des immigrantes et chez les immigrantes récentes. Cela dit, les immigrantes récentes étaient un peu moins nombreuses à déclarer l'une des langues chinoises comme langue maternelle (15,5 %), tandis qu'elles étaient plus nombreuses à mentionner le tagalog (13 %) ou l'espagnol (8,9 %). Toujours parmi les immigrantes récentes, l'arabe arrivait au quatrième rang (7,9 %) et était suivi du pendjabi (6,5 %).

Parmi les 30 % d'immigrantes ayant déclaré au moins une des deux langues officielles à titre de langue maternelle, que ce soit ou non en combinaison avec une langue non officielle, 87,1 % ont mentionné l'anglais, et 12,6 %, le français. Une très petite proportion d'entre elles (0,3 %) ont dit que les deux langues officielles étaient leurs langues maternelles, en combinaison avec une langue non officielle ou non. Enfin, parmi les 22 % d'immigrantes récentes ayant mentionné au moins l'une des langues officielles comme langue maternelle, 76,1 % ont indiqué l'anglais, 23,5 %, le français, et 0,5 %, les deux langues officielles.

L'utilisation des langues officielles augmente au fil du temps de résidence au Canada

Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 30 % des immigrantes ont déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle. Par contre, il y a eu une plus forte proportion d'immigrantes ayant déclaré utiliser le plus souvent le français ou l'anglais à la maison (57 %). Parmi celles-ci, 14,6 % ont aussi mentionné une langue autre que l'une des langues officielles à titre de langue qu'elles utilisaient le plus souvent à la maison.

À mesure qu'elles passent du temps au Canada, les immigrantes sont plus susceptibles de déclarer le français ou l'anglais comme étant à tout le moins l'une des langues qu'elles utilisent le plus souvent à la maison. Lors du Recensement de 2001, 38,9 % des femmes ayant immigré au Canada entre 1991 et 2000 ont déclaré utiliser le français ou l'anglais le plus souvent à la maison, que ce soit avec ou sans une langue autre que les langues officielles. Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 48,1 % des immigrantes arrivées au pays durant cette même période ont déclaré utiliser le plus fréquemment une langue officielle à la maison, avec ou sans une autre langue. Cela laisse penser qu'il y a eu un accroissement de l'utilisation des langues officielles au sein de la population immigrante au fil du temps passé au Canada^{18,19}.

18. Statistique Canada a observé des changements du profil des réponses aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison, qui semblent venir de changements au placement et au contexte des questions sur la langue dans le questionnaire du Recensement de 2011 par rapport aux recensements précédents. Par conséquent, les répondants ont semblé moins portés que lors des recensements précédents à déclarer des langues autres que l'anglais ou le français comme seule langue maternelle, et aussi plus portés à déclarer des langues multiples comme langue maternelle et comme langue le plus souvent parlée à la maison. Les utilisateurs des données ont intérêt à faire preuve de prudence lorsqu'ils évaluent des tendances touchant la langue maternelle qui comparent les données du Recensement ou de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 avec celles des recensements précédents.

19. Ces analyses ont été effectuées à partir d'estimations fondées sur le Recensement de 2006 et sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, cette dernière étant à participation volontaire. Bien que nous supposions que la hausse de la proportion d'immigrants utilisant une langue officielle entre les périodes de collecte de 2001 et de 2011 soit attribuable à l'intervalle de temps, il serait plus à propos de se fonder sur un plan longitudinal pour faire le suivi des mêmes participants au fil du temps.

Le rapport positif entre le temps passé au Canada et l'utilisation des langues officielles est principalement associé à la hausse du nombre de cas où l'anglais était la langue la plus utilisée à la maison chez les femmes ayant déclaré uniquement une langue non officielle (ou plusieurs) à titre de langue maternelle. En 2011, 32,4 % des immigrantes reçues entre 1991 et 2000 et dont la langue maternelle n'était ni le français, ni l'anglais ont déclaré que l'anglais était la langue qu'elles parlaient le plus souvent à la maison. À titre de comparaison, en 2001, 22 % des immigrantes reçues au cours de la même période et dont la langue maternelle n'était pas l'une des langues officielles déclaraient que l'anglais était la langue qu'elles utilisaient le plus souvent à la maison.

Entre 2001 et 2011, il y a également eu une hausse de l'utilisation de l'anglais à titre de langue la plus utilisée par les immigrantes reçues entre 1991 et 2000 et qui ont déclaré que l'anglais était leur langue maternelle : 88,6 % de ces femmes déclaraient utiliser le plus souvent l'anglais à la maison en 2001; en 2011, cette proportion atteignait 92,7 %. Il n'y a pas eu d'augmentation du français comme langue la plus utilisée à la maison entre ces deux mêmes périodes chez les femmes ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle.

Chez les immigrantes reçues entre 1991 et 2000 qui ont déclaré que leur langue maternelle était le français, la proportion déclarant utiliser le plus souvent le français à la maison a peu changé, passant de 81,9 % en 2001 à 84,5 % en 2011.

Le Québec se démarque des autres provinces et des territoires en raison de son profil linguistique particulier, le français y étant la langue de la majorité. De ce fait, la tendance entourant la langue utilisée par les immigrantes arrivées au Canada entre 1991 et 2000 et vivant au Québec différait légèrement de celle observée pour l'ensemble du pays. En 2001, 24,8 % des immigrantes dont la langue maternelle n'était pas l'une des langues officielles déclaraient utiliser le plus souvent le français à la maison. Cette proportion avait un peu augmenté en 2011, s'établissant à 27,8 %. Il y a eu une hausse similaire de l'anglais à titre de langue utilisée le plus souvent à la maison par les immigrantes dont la langue maternelle n'était ni le français, ni l'anglais, la proportion passant de 10,2 % en 2001 à 13,3 % en 2011.

Parmi les immigrantes reçues entre 1991 et 2001 qui vivaient au Québec et qui avaient déclaré le français comme langue maternelle, il y a également eu une légère hausse du français à titre de langue parlée le plus souvent à la maison – de 90 % en 2001 à 92,7 % en 2011. Parallèlement, la proportion d'immigrantes dont la langue maternelle était le français et qui avaient déclaré l'anglais à titre de langue parlée le plus souvent a diminué d'un demi-point de pourcentage environ, passant de 4,5 % à 3,9 %. Dans le cas des immigrantes dont la langue maternelle était l'anglais, on observe une progression de l'anglais à titre de langue la plus parlée à la maison, de 74,2 % en 2001 à 79,1 % en 2011, tandis qu'il y a eu un léger recul de la proportion d'entre elles ayant déclaré utiliser le plus souvent le français à la maison, soit de 12,8 % en 2001 à 10,8 % en 2011.

La plupart des immigrants peuvent soutenir une conversation dans une langue officielle, mais les femmes sont moins nombreuses à pouvoir le faire que les hommes

Bien que de nombreux immigrants utilisent une autre langue que le français ou l'anglais le plus souvent à la maison, la grande majorité d'entre eux sont en mesure de soutenir une conversation dans au moins une des langues officielles. En 2011, 92,2 % de l'ensemble des immigrantes et 90 % des immigrantes récentes ont déclaré pouvoir converser dans une langue officielle, tandis que 7,8 % de toutes les immigrantes et 10 % des immigrantes récentes en étaient incapables. À titre comparatif, la proportion d'hommes immigrants et immigrants récents qui ne pouvaient converser dans une langue officielle était légèrement plus basse, se chiffrant respectivement à 5 % et à 7,9 %. Cet écart entre hommes et femmes chez les immigrants récents avait diminué par rapport à 2006, où 10,9 % des femmes et 7,5 % des hommes ayant immigré récemment ne pouvaient soutenir une conversation en français ou en anglais. Quoi qu'il en soit, les données continuent de laisser penser que les besoins en matière de formation linguistique sont plus grands dans le cas des femmes que des hommes parmi les immigrants.

Le niveau de scolarité est plus élevé dans la population immigrante que chez les Canadiens de naissance

Les immigrantes étaient plus susceptibles que les femmes nées au Canada d'avoir obtenu un baccalauréat ou un diplôme universitaire de niveau supérieur. En 2011, 27,7 % des immigrantes âgées de 15 ans ou plus avaient obtenu un tel diplôme, contre 19,2 % des femmes du même âge nées au Canada. Comparativement aux immigrantes, la proportion d'hommes immigrants ayant un baccalauréat ou un diplôme universitaire de niveau supérieur était un peu plus élevée (31,2 %). Dans le cas de la population née au Canada, la proportion des hommes dans cette situation était au contraire plus basse (16,6 %) que celle des femmes.

Parmi les immigrantes et les femmes nées au Canada, ce sont celles ayant entre 25 et 54 ans qui étaient les plus susceptibles d'avoir fait des études universitaires (baccalauréat ou niveau supérieur) (tableau 3). C'est également dans ce groupe d'âge que l'écart relatif au niveau de scolarité était le plus prononcé entre les immigrantes et les femmes nées au Canada : 38 % de l'ensemble des immigrantes à l'intérieur de ce groupe d'âge et 49,6 % des immigrantes récentes avaient à tout le moins un baccalauréat, contre 26,6 % des femmes nées au Canada.

Tableau 3
Niveau de scolarité des personnes de 25 à 54 ans, selon le statut d'immigrant et le sexe, Canada, 2011

Niveau de scolarité	Femmes			Hommes		
	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes	Canadiens de naissance	Ensemble des immigrants	Immigrants récents
	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	9,8	9,9	7,9	13,6	9,8	7,2
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	22,9	19,5	15,0	23,9	19,3	14,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	9,2	5,7	4,6	17,9	8,6	7,0
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	27,2	18,5	12,9	20,8	15,5	11,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4,3	8,3	9,9	3,3	7,2	8,6
Certificat ou grade universitaire	26,6	38,0	49,6	20,4	39,5	50,8

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les immigrantes étaient également plus susceptibles d'avoir fait des études supérieures. Ainsi, un peu plus de 9 % de toutes les femmes immigrantes et 13,6 % des immigrantes récentes de 25 à 54 ans détenaient une maîtrise ou un doctorat, comparativement à 4,9 % des femmes nées au Canada.

Il existe un lien entre la politique d'immigration ainsi que certains facteurs familiaux et le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité élevé que l'on observe au sein de la population d'immigrants tient en partie à la politique canadienne en matière d'immigration. C'est particulièrement le cas dans le cas des demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique, où le niveau de scolarité constitue un facteur de sélection important, qui est censé rendre compte de la capacité du demandeur à s'adapter aux changements au sein du marché du travail si la chose est nécessaire²⁰. Entrée en vigueur en 2002, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) confère encore plus d'importance au niveau de scolarité, de concert avec la connaissance des langues officielles, dans le contexte du processus de sélection des demandeurs de la catégorie de l'immigration économique.

Lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 68,8 % des immigrantes récentes âgées de 25 à 44 ans qui étaient des demandeuses principales admises dans la catégorie de l'immigration économique détenaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau plus élevé. La majorité de celles admises à titre de conjointes ou de personnes à charge d'un demandeur principal dans la catégorie de l'immigration économique (59 %) avaient aussi achevé des études à tout le moins au niveau du baccalauréat. La chose était moins courante parmi les immigrantes récentes du même groupe d'âge admises dans le cadre du regroupement familial : elles étaient 42,5 % à détenir un tel diplôme. Les réfugiées étaient les moins susceptibles d'avoir ce niveau de scolarité; parmi elles, seulement 18,8 % des immigrantes récentes de 25 à 44 ans avaient un certificat, un diplôme ou un grade au niveau du baccalauréat ou au delà²¹.

Outre les facteurs de sélection, il existe certains facteurs familiaux qui expliquent aussi en partie le niveau de scolarité plus élevé parmi la population immigrante. Les immigrants arrivés en bas âge étaient eux aussi plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'avoir un diplôme universitaire²². Parmi les facteurs entrant en jeu à cet égard, il y a le fait d'avoir des parents eux-mêmes très scolarisés et accordant de l'importance à l'éducation dans le contexte des études secondaires²³.

En 2011, les hommes et les femmes ayant immigré récemment étaient tout aussi susceptibles les uns que les autres d'avoir fait des études universitaires. À l'intérieur du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), 49,6 % des immigrantes récentes avaient à tout le moins un diplôme au niveau du baccalauréat, ce qui était comparable aux hommes immigrants récents (50,8 %). Par contre, en 2006, parmi les immigrants récents, ce niveau de scolarité était plus fréquent chez les hommes (57 %) que chez les femmes (49 %).

20. Picot, Garnett, Feng Hou et Theresa Qiu, 2014, *Le modèle de sélection selon le capital humain et les résultats économiques à long terme des immigrants*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 361, n° 11F0019M2014361 au catalogue, Ottawa (Ontario).

21. Ces données reflètent les résultats d'un couplage d'enregistrements, effectué au moyen de techniques d'appariement exact, entre l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et le Fichier des immigrants reçus (données administratives). Ce dernier porte sur les immigrants reçus entre 1980 et le 10 mai 2011. Par suite de ce couplage, on dispose de données du Fichier des immigrants reçus à l'égard d'environ 78 % des femmes immigrantes reçues au cours de cette période. Parmi les immigrantes récentes âgées de 25 à 44 ans, celles dont l'enregistrement n'a pas été couplé étaient un peu moins susceptibles d'avoir un baccalauréat ou un autre certificat, diplôme ou grade que celles dont l'enregistrement a été couplé (41,1 % contre 53,7 %).

22. Bonikowska, Aneta et Feng Hou, 2011, *Revers de fortune ou maintien de la réussite? Différences entre les cohortes au chapitre de la scolarité et des gains des immigrants enfants*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 334, n° 11F0019M2011330 au catalogue, Ottawa (Ontario).

23. Finnie, Ross, Eric Lascelles et Arthur Sweetman, 2005, *Qui poursuit des études supérieures? L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 237, n° 11F0019MIE2005237 au catalogue, Ottawa (Ontario).

Il demeure que, en 2011 comme en 2006, parmi les immigrants récents, il existait un écart entre la proportion d'hommes et la proportion de femmes ayant un diplôme d'études supérieures. Au total, 13,6 % des immigrantes récentes faisant partie du principal groupe d'âge actif avaient une maîtrise ou un doctorat, comparativement à 17,9 % des hommes du même âge ayant eux aussi immigré récemment.

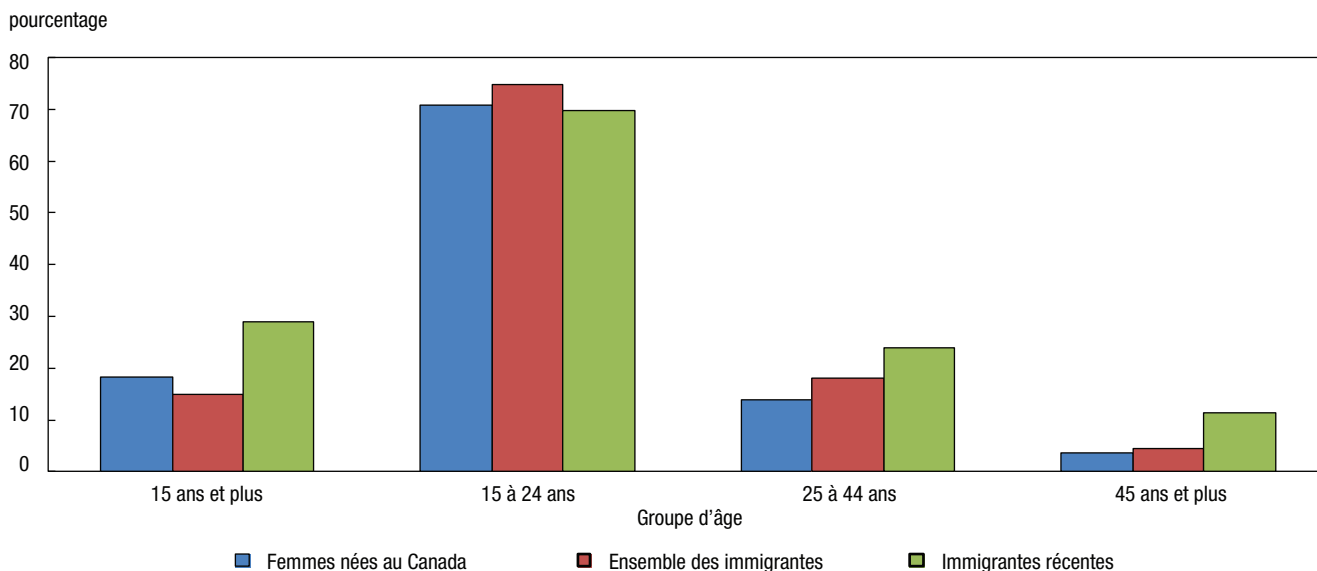
La majorité (52,3 %) des immigrantes ayant un certificat, un diplôme ou un grade de niveau postsecondaire avaient obtenu leur diplôme du niveau le plus élevé dans un établissement d'enseignement situé à l'étranger. Les titres de compétences étrangers étaient encore plus courants parmi les immigrantes récentes, 82,7 % d'entre elles ayant obtenu leur titre de compétences le plus élevé à l'extérieur du Canada. Parmi les immigrantes récentes ayant fait des études postsecondaires à l'étranger, 18,1 % ont étudié aux Philippines, 11 %, en Inde et 9,2 %, en Chine. Ces trois pays concordent avec les trois principaux pays de naissance des immigrantes récentes en 2011.

Le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les immigrantes récentes que dans l'ensemble de la population immigrante et de la population d'origine canadienne

Au total, les immigrantes étaient moins susceptibles que les femmes nées au Canada d'avoir fréquenté une école, à temps plein ou à temps partiel, à un moment quelconque entre septembre 2010 et le 11 mai 2011. Plus précisément, parmi les femmes âgées de 15 ans et plus, 14,9 % des immigrantes et 18,3 % des femmes nées au Canada ont dit avoir fréquenté l'école (graphique 17). Il faut toutefois préciser que cet écart tient à la différence entre les structures par âge de ces deux populations : la population d'immigrantes est plus âgée et est donc moins susceptible d'avoir fréquenté une école.

Graphique 17

Fréquentation scolaire des femmes, selon le statut d'immigrant et le groupe d'âge, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les immigrantes âgées de 15 à 24 ans étaient proportionnellement plus nombreuses à déclarer fréquenter l'école que les femmes du même âge nées au Canada (74,8 % contre 70,9 %). C'était aussi le cas parmi les femmes âgées de 25 à 44 ans, avec 18,1 % des immigrantes et 14 % des femmes nées au Canada.

La fréquentation scolaire peut constituer une bonne stratégie pour certaines nouvelles arrivantes souhaitant entrer sur le marché du travail canadien, par exemple afin d'améliorer leurs chances d'obtenir un emploi ou de faire reconnaître leurs titres de compétences étrangers. Les immigrantes récentes étaient les plus susceptibles d'avoir fréquenté l'école au cours des neuf mois ayant précédé l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Le taux de fréquentation scolaire chez les immigrantes récentes était de 28,9 %, soit près de deux fois plus que pour l'ensemble de la population immigrante. Cet écart se situait en grande partie au niveau des femmes âgées de plus de 25 ans. Par exemple, 23,9 % des immigrantes récentes âgées de 25 à 44 ans fréquentaient l'école, contre 18,1 % de l'ensemble des immigrantes et 14 % des femmes nées au Canada. Cet écart s'observait aussi chez les femmes plus âgées – parmi les femmes âgées de 45 ans et plus, 11,4 % des immigrantes récentes fréquentaient l'école, contre 4,5 % de l'ensemble des immigrantes et 3,5 % des femmes nées au Canada.

Le profil était similaire chez les hommes, si ce n'est que ceux-ci étaient en général moins susceptibles de fréquenter l'école. Parmi les hommes âgés de 15 ans et plus, 17,3 % de ceux nés au Canada, 14,7 % de l'ensemble des immigrants et 28,8 % des immigrants récents ont déclaré fréquenter l'école à temps plein ou à temps partiel au cours des neuf mois ayant précédé l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les immigrants obtiennent des résultats plus bas dans le cadre de l'évaluation des compétences des adultes

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) fournit des renseignements sur les compétences de la population canadienne âgée de 16 à 65 ans en matière de littératie, de numératie et de résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RPET). Il examine notamment la relation entre les compétences et des caractéristiques sociodémographiques comme l'âge et le sexe, et il met en lumière les niveaux de compétence de certaines sous-populations du Canada, dont la population immigrante²⁴.

L'évaluation dans le cadre du PEICA est menée dans les deux langues officielles du Canada, soit le français et l'anglais. Même si la majorité des immigrants des deux sexes ont une autre langue maternelle, le test a pour but d'évaluer les compétences dans le contexte de la société canadienne. Compte tenu de ce contexte, les immigrants ont obtenu des résultats plus bas que la population née au Canada à l'égard des trois volets de l'évaluation des compétences dans le cadre du PEICA.

Dans le cas de la littératie, 9 % des immigrants établis et 7 % des immigrants récents ont obtenu des scores correspondant aux deux niveaux de compétence les plus élevés (sur six niveaux en tout), comparativement à 16 % de la population née au Canada²⁵. De même, 10 % des immigrants établis et 9 % des immigrants récents se sont classés dans les deux niveaux de compétence les plus élevés sur six lors de l'évaluation des compétences en numératie dans le cadre du PEICA, contre 14 % des Canadiens de naissance. Les immigrants ont également obtenu des résultats inférieurs en matière de RPET : 27 % des immigrants établis et 26 % des immigrants récents ont obtenu des scores se situant dans les deux niveaux de compétence les plus élevés sur quatre, contre 41 % des Canadiens de naissance ayant fait le test. Il faut toutefois indiquer que, concernant cette mesure particulière, les Canadiens de naissance et les immigrants établis étaient aussi susceptibles les uns que les autres de se classer dans les deux niveaux de compétence inférieurs, tandis que les immigrants récents étaient deux fois plus susceptibles qu'eux de faire de même.

En 2012, les responsables du PEICA ont indiqué que, en règle générale, les hommes avaient de plus grandes compétences en numératie dans tous les groupes d'âge étudiés, et que les écarts s'accroissaient avec l'âge. Environ 6 %^E des femmes immigrantes se sont classées dans les deux niveaux supérieurs pour la numératie, comparativement à 13 % des hommes immigrants. Les femmes nées au Canada étaient également moins susceptibles que leurs homologues de sexe masculin de se classer dans les deux niveaux supérieurs de compétence pour la numératie (10 % contre 17 %, respectivement)²⁶.

Les classements pour la littératie ne variaient pas sensiblement entre les femmes et les hommes. Les immigrantes (8 %) et les femmes nées au Canada (15 %) se classaient dans les deux niveaux supérieurs de littératie, à un taux comparable à celui de leurs homologues de sexe masculin (9 % et 17 %, respectivement). De même, la proportion d'immigrantes (34 %) et de femmes nées au Canada (47 %) ayant des niveaux supérieurs de RPET était statistiquement semblable à celle de leurs homologues de sexe masculin (39 % et 48 %, respectivement).

Les immigrantes et les femmes nées au Canada étudient dans des domaines similaires

Les immigrantes et les femmes nées au Canada faisaient des études postsecondaires dans des domaines similaires. Les trois domaines d'études les plus souvent mentionnés dans les deux groupes en 2011 étaient : le commerce, la gestion et l'administration publique (26,4 %); la santé et les domaines connexes (22,1 %); les sciences sociales, les sciences du comportement et le droit (13 %). Les immigrantes étaient un peu moins susceptibles que les femmes nées au Canada d'avoir étudié en santé et dans les domaines connexes (20,2 % contre 22,8 %), ou encore d'avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires en éducation (8,3 % contre 12,1 %) (tableau 4).

24. *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes – collection, Statistique Canada, n° 89-555-X au catalogue, Ottawa (Ontario).

25. La définition des immigrants récents dans le cadre du PEICA diffère de celle utilisée ailleurs dans ce chapitre. Dans le contexte du PEICA, les immigrants récents sont ceux vivant au Canada depuis dix ans ou moins, tandis que les immigrants établis sont ceux qui résident au Canada depuis plus de dix ans.

26. <http://oecd.org/fr/sites/piaac-fr/donneespubliquesetanalyses.htm> (site consulté le 12 août 2015).

Comparativement aux femmes nées au Canada, les immigrantes étaient plus susceptibles de détenir un titre d'études postsecondaires en sciences, en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information, ou encore en architecture, en génie et en services connexes²⁷. Les immigrantes étaient 2,3 fois plus susceptibles que les femmes nées au Canada d'avoir un titre d'études postsecondaires en architecture, en génie et en services connexes, et elles étaient à peu près deux fois plus susceptibles d'avoir un tel titre en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information ainsi qu'en sciences physiques et de la vie et en technologies.

Les domaines d'études choisis par les immigrantes récentes étaient similaires à ceux de l'ensemble des immigrantes et des femmes nées au Canada. Les immigrantes récentes étaient cependant un peu moins enclines à faire des études postsecondaires afin d'obtenir un certificat, un diplôme ou un grade en éducation (7,5 %) ou dans un domaine relié à la santé (18,2 %), tandis qu'elles étaient un peu plus susceptibles d'avoir étudié en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information ou en architecture, en génie et en services connexes.

Tableau 4

Population de 15 ans et plus ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, selon le principal domaine d'études, Canada, 2011

Principal domaine d'études	Femmes			Hommes		
	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes	Canadiens de naissance	Ensemble des immigrants	Immigrants récents
	pourcentage					
Population ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Éducation	12,1	8,3	7,5	4,3	2,5	2,2
Arts visuels et d'interprétation, et technologies des communications	4,0	3,6	3,4	3,7	3,0	2,5
Sciences humaines	6,0	8,0	8,7	4,6	4,3	4,5
Sciences sociales et du comportement, et droit	13,1	12,8	12,9	7,1	7,0	8,0
Commerce, gestion et administration publique	26,4	26,5	26,8	15,9	17,6	20,7
Sciences physiques et de la vie, et technologies	2,9	5,1	5,7	3,4	5,5	5,5
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,3	4,5	5,4	4,4	7,4	9,1
Architecture, génie et services connexes	2,6	5,9	7,4	40,7	40,3	33,9
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,5	1,1	1,3	3,4	2,1	2,2
Santé et domaines connexes	22,8	20,2	18,2	5,1	6,2	7,8
Services personnels, de protection et de transport	6,3	4,0	2,7	7,4	4,1	3,5

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le profil de scolarité des hommes immigrants différait de celui des immigrantes. Tout comme les hommes nés au Canada, les hommes immigrants âgés de 15 ans et plus avaient pour la plupart étudié dans deux domaines. Plus précisément, 40,3 % d'entre eux avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires en architecture, en génie et en services connexes, et 17,6 % avaient choisi le commerce, la gestion et l'administration publique. Également, les hommes immigrants étaient un peu plus susceptibles que les immigrantes d'avoir un diplôme d'études postsecondaires en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information.

Le taux d'activité était plus bas chez les femmes immigrantes que chez celles nées au Canada

La population active féminine est passée de 8,1 millions de femmes de 15 ans et plus en 2006 à 8,5 millions en 2011²⁸. Parmi ces dernières, 1,9 million (22,3 %) étaient des immigrantes, comparativement à 1,7 million en 2006.

Le taux d'activité²⁹ des immigrantes (56,5 %) était inférieur à celui des femmes nées au Canada (63,3 %). Dans le principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), 83,6 % des Canadiennes de naissance faisaient partie de la population active, contre 76,4 % des immigrantes. Cet écart diminuait avec l'âge, et le taux d'activité des immigrantes de 55 à 64 ans était même un point de pourcentage au dessus de celui des femmes du même âge nées au Canada. Enfin, dans le groupe le plus âgé, le taux d'activité était le même entre immigrantes et femmes nées au Canada.

27. Un examen plus précis des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques au niveau universitaire sera présenté dans un chapitre subséquent de *Femmes au Canada*, intitulé « Les femmes et l'éducation – Qualifications, compétences et technologies ».

28. Ces chiffres excluent les résidents non permanents (travailleurs temporaires).

29. Les personnes actives étaient celles ayant un emploi et celles qui étaient sans emploi mais qui continuaient de faire partie de la population active au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011.

Chez les hommes, il existait un écart négligeable dans les taux d'activité des hommes nés au Canada et des immigrants du principal groupe d'âge actif (90,6 % et 89,8 %, respectivement). Les uns et les autres étaient plus susceptibles de participer à la population active que les femmes faisant partie des mêmes catégories.

Les taux d'activité variaient également par catégorie d'admission³⁰. Dans le principal groupe d'âge actif des immigrantes, celles admises comme demandeur principal dans la catégorie de l'immigration économique avaient le plus haut taux d'activité (85 %) en 2011. Les conjoints et les personnes à charge des principaux demandeurs de la catégorie de l'immigration économique affichaient le deuxième taux d'activité (75,2 %), suivis des personnes admises dans la catégorie du regroupement familial (73,2 %) et la catégorie des réfugiés (72,7 %).

Par comparaison, les hommes immigrants du principal groupe d'âge actif étaient aussi susceptibles d'être actifs sur le marché du travail, qu'ils aient été admis dans la catégorie du regroupement familial (91,8 %) ou comme demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique (91,6 %). Ils étaient légèrement moins susceptibles d'être actifs sur le marché du travail s'ils avaient été admis dans la catégorie de l'immigration économique comme conjoints ou personnes à charge d'un demandeur principal (88,7 %), ou comme réfugiés (87,2 %).

Attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques et activité sur le marché du travail

Des recherches antérieures ont révélé un lien important entre les taux d'activité des femmes dans le pays d'origine et l'activité des immigrantes sur le marché du travail dans leur pays d'accueil. Par le passé, on a attribué ce lien à des attitudes relatives aux rôles sexospécifiques dans le pays d'origine, attitudes qui persistent après l'émigration dans un nouveau pays. En d'autres termes, les femmes émigrant d'un pays où les attitudes à l'égard de l'éducation et de l'emploi pour les femmes par rapport aux hommes sont moins équitables seront moins susceptibles d'être actives sur le marché du travail dans leur nouveau pays³¹. De fait, on a observé que les taux d'activité dans le pays d'origine et les attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques dans le pays d'origine sont reliés l'un comme l'autre aux taux d'activité des femmes au Canada.

Cela dit, des données récentes ont montré que les taux d'activité des femmes dans le pays d'origine et les attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques dans le pays d'origine ne sont que modérément corrélés. Il est certain que les pays dont la cote des attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques est faible (Irak, Pakistan, Arabie saoudite, Jordanie, Égypte et Maroc) étaient ceux où le taux d'activité des femmes était le plus bas, mais l'on n'observait pas l'inverse en ce qui touche les pays où le taux d'activité est le plus élevé. De fait, les pays où l'on enregistrait le taux d'activité le plus élevé (Ghana, Éthiopie, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) se situaient dans la partie moyenne des cotes d'attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques. Pour leur part, les pays obtenant les cotes d'attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques les plus élevées (comme la Norvège, la Suède, la France et les Pays Bas) n'affichaient que des taux modérés d'activité des femmes³².

Donc, même si les faibles cotes touchant les attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques semblent être reliées à un faible niveau d'activité des femmes sur le marché du travail, cela ne signifie pas forcément que des taux élevés d'activité des femmes sont l'indication d'attitudes favorables à l'égard des rôles sexospécifiques. En fait, lorsque l'on prend en compte les taux d'activité dans le pays d'origine, les attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques ne constituaient plus un prédicteur significatif de l'activité des immigrantes sur le marché du travail au Canada. Cela semble indiquer que, même s'il existe un lien entre les attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques et l'activité sur le marché du travail, l'activité sur le marché du travail dans le pays d'origine aura un effet médiateur partiel sur ce lien aux fins de prédire l'activité sur le marché du travail au Canada.

Le taux d'emploi est plus bas et le taux de chômage plus élevé pour les femmes immigrantes que pour les femmes nées au Canada

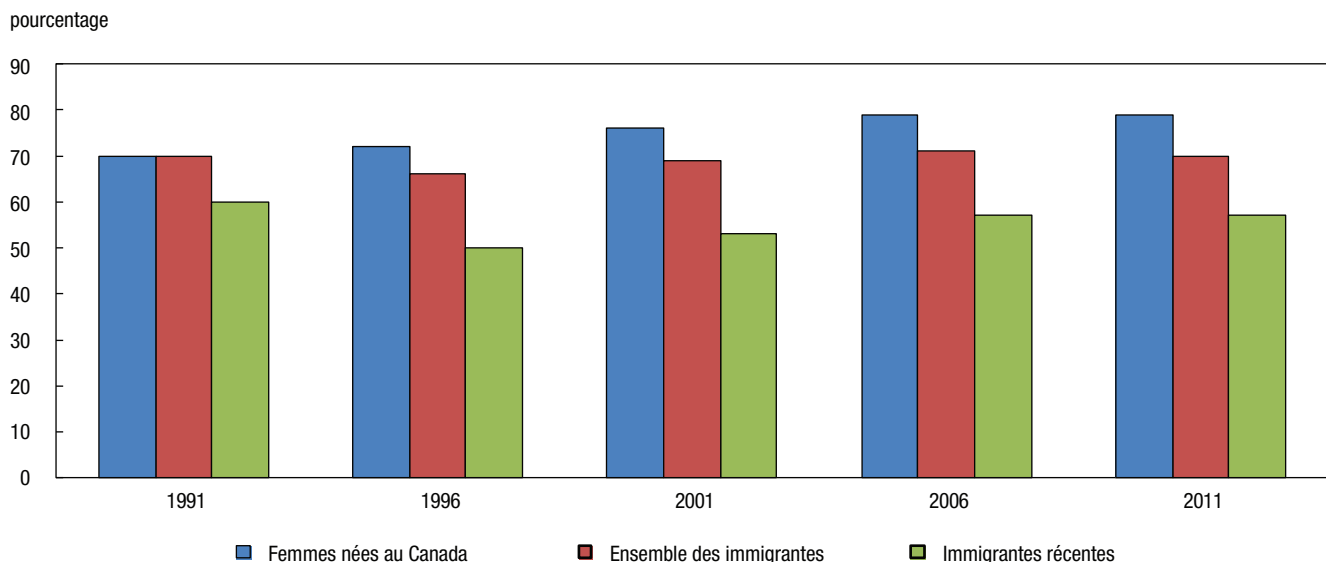
Le taux d'emploi chez les immigrantes âgées de 15 ans et plus est passé de 50 % en 2001 à 51,5 % en 2006 puis est demeuré stable, se chiffrant à 51,3 % en 2011. La tendance était la même pour les femmes nées au Canada, sauf que leur taux d'emploi étant constamment plus élevé que celui des immigrantes, atteignant 58,9 % en 2011.

30. Ces données reflètent les résultats d'un couplage d'enregistrements, utilisant des techniques d'appariement exact, entre l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et le fichier d'établissement des immigrants (FEI). Le FEI comprend les immigrants reçus entre 1980 et le 10 mai 2011. Par suite de ce couplage, il y a des données du FEI disponibles pour environ 78 % des femmes immigrantes qui ont été admises durant cette période. Il est possible que les distributions pour les enregistrements non couplés diffèrent de celles des enregistrements qui ont été couplés.

31. Frank, Kristyn et Feng Hou, 2013, *Influences culturelles au fil du temps selon le lieu : les rôles des hommes et des femmes dans le pays d'origine influent-ils sur l'activité rémunérée et non rémunérée des femmes immigrantes?*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 349, n° [11F0019M2013349](#) au catalogue, Ottawa (Ontario).

32. Frank, Kristyn et Feng Hou, 2015, *L'activité féminine dans le pays d'origine et le salaire des immigrantes au Canada*, Direction des études analytiques, document de recherche n° 365, n° [11F0019M2015365](#) au catalogue, Ottawa (Ontario).

Graphique 18
Taux d'emploi des femmes de 25 à 54 ans, selon le statut d'immigrant, Canada, 1991 à 2011



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1991 à 2006; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les tendances de l'emploi dans le principal groupe d'âge actif des personnes âgées de 25 à 54 ans étaient similaires à celles de la population totale. Les taux d'emploi ont augmenté entre 2001 et 2006 à la fois pour les femmes nées au Canada (3 points de pourcentage) et pour les femmes immigrantes (2 points de pourcentage). Peu de variation a été observée en 2011 (graphique 18).

Le taux d'emploi des immigrantes était plus bas que celui des femmes nées au Canada dans tous les groupes d'âge, sauf celui des femmes de 55 ans et plus (tableau 5). Les immigrantes récentes étaient les moins susceptibles d'avoir un emploi. Le taux d'emploi des immigrantes récentes du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) était de 57,1 %, alors qu'il s'établissait à 69,7 % pour l'ensemble des immigrantes du même groupe d'âge. Ce sont les femmes nées au Canada qui étaient les plus susceptibles d'avoir un emploi, le taux d'emploi de ces femmes dans le principal groupe d'âge actif étant de 79,2 %.

Tableau 5
Taux d'emploi, selon le statut d'immigrant, le groupe d'âge et le sexe, Canada, 2011

Groupe d'âge	Femmes			Hommes		
	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes	Canadiens de naissance	Ensemble des immigrants	Immigrants récents
	pourcentage					
15 ans et plus	58,9	51,3	50,1	65,6	63,2	66,0
15 à 24 ans	53,4	41,7	35,7	51,3	41,2	36,6
25 à 54 ans	79,2	69,7	57,1	85,1	83,9	77,2
55 à 64 ans	52,9	52,9	33,6	62,9	68,8	55,9
65 ans et plus	8,7	8,4	9,5	17,5	16,9	16,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

En 2011, le taux de chômage des immigrantes âgées de 15 ans et plus était de 9,1 %, contre 6,9 % pour les femmes nées au Canada. Ce taux de chômage des immigrantes en 2011 était plus élevé que celui enregistré en 2006 (7,8 %). Pendant ce temps, le taux de chômage des femmes nées au Canada n'a augmenté que d'un demi-point de pourcentage. Dans le principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), l'écart était de 3,6 points de pourcentage, le taux de chômage se chiffrant à 8,8 % chez les immigrantes et à 5,2 % chez les femmes nées au Canada. C'est parmi les immigrantes récentes que l'on observait le taux de chômage le plus élevé – 15,5 % pour l'ensemble de ces femmes, et 14,7 % pour celles faisant partie du principal groupe d'âge actif.

Les femmes immigrantes prennent plus de temps que les hommes immigrants à entrer dans la population active

La décision d'entrer dans la population active peut comporter plusieurs facteurs, y compris les responsabilités familiales, la capacité de converser dans une langue locale et d'autres questions d'établissement. L'activité sur le marché du travail, c'est-à-dire le travail ou la recherche de travail, a augmenté avec le temps passé au Canada pour tous les immigrants du principal groupe d'âge actif. Cependant, les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 révèlent que les femmes immigrantes peuvent mettre plus de temps que leurs homologues de sexe masculin à devenir actives sur le marché du travail et à trouver du travail (tableau 6).

Les hommes immigrants récents du principal groupe d'âge actif étaient moins susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'être actifs sur le marché du travail (85,8 % contre 90,6 %, respectivement). Cependant, les hommes immigrants qui étaient au Canada depuis plus de cinq ans avaient un taux d'activité similaire à celui des hommes nés au Canada.

La différence de taux d'activité était plus prononcée entre les immigrantes récentes et les femmes nées au Canada dans le principal groupe d'âge actif que dans le cas de leurs homologues de sexe masculin. Soixante-sept pour cent des immigrantes récentes du principal groupe d'âge actif étaient actives sur le marché du travail, comparativement à 83,6 % des femmes du même âge nées au Canada. Bien que les taux d'activité des immigrantes aient augmenté avec le temps passé au Canada, même celles qui étaient arrivées avant 1991 affichaient des taux d'activité plus faibles que celles nées au Canada (81,9 %). Ce même profil, selon lequel les femmes immigrantes prennent plus de temps que les hommes immigrants à atteindre les niveaux d'activité de la population née au Canada, a aussi été observé en ce qui concerne les taux d'emploi.

Les femmes immigrantes du principal groupe d'âge actif ont aussi semblé se heurter à des défis plus persistants à l'emploi. Les immigrantes récentes du principal groupe d'âge actif avaient un taux de chômage de 14,7 %, comparativement à 5,2 % pour la population née au Canada. Seules celles qui étaient arrivées au Canada avant 1991 avaient un taux de chômage qui ressemblait (5,9 %) au taux de chômage de celles nées au Canada. Par contraste, bien que le chômage ait été plus élevé pour les hommes immigrants récents (10 %) que pour les hommes nés au Canada (6,1 %), les taux de chômage pour les hommes nés au Canada et les hommes immigrants qui étaient au Canada depuis plus de cinq ans étaient similaires.

Tableau 6

Statut d'activité des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le statut d'immigrant, la période d'immigration et le sexe, Canada, 2011

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Statut d'immigrant et période d'immigration	pourcentage					
Personnes nées au Canada	83,6	90,6	79,8	85,1	5,2	6,1
Période d'immigration						
2006 à 2011	67,0	85,8	57,1	77,2	14,7	10,0
2001 à 2005	74,6	91,3	67,2	85,5	9,9	6,4
1991 à 2000	78,0	90,7	71,9	85,2	7,8	6,0
Avant 1991	81,9	90,7	77,1	85,8	5,9	5,5

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

L'intégration au marché du travail est difficile

Il peut être ardu pour les nouveaux arrivants de trouver un emploi au Canada, et ce, sans compter les difficultés entourant la reconnaissance, par les employeurs canadiens, des diplômes d'études et de l'expérience de travail acquis à l'étranger³³. En conséquence, il existe un écart marqué entre l'éducation et l'emploi chez les immigrants comparativement à la population née au Canada.

En 2011, 48,6 % des immigrantes en emploi qui avaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur occupaient un emploi pour lequel aucun diplôme n'était généralement exigé. Le pourcentage de femmes nées au Canada se trouvant dans la même situation était de 32,8 %. L'écart était un peu plus prononcé dans le principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), où 48,7 % des immigrantes et 30 % des femmes nées au Canada qui avaient au moins un baccalauréat occupaient un emploi nécessitant en général un niveau de scolarité moins élevé. Ce sont les immigrantes récentes qui étaient les moins susceptibles d'occuper un poste correspondant à leur scolarité. Plus précisément, 60,1 % des immigrantes récentes du principal groupe d'âge actif qui avaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur avaient un emploi qui ne coïncidait pas avec leur niveau de scolarité (tableau 7).

33. Houle, René et Lahouaria Yssad, 2010, « Reconnaissance des diplômes et de l'expérience de travail acquis à l'étranger des nouveaux immigrants », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-X2010109 au catalogue, vol. 11, n° 9, Ottawa (Ontario).

Les hommes, et particulièrement les immigrants, étaient moins susceptibles de déclarer que les compétences requises pour leur emploi ne concordaient pas avec leur niveau de scolarité. Par exemple, à l'intérieur du principal groupe d'âge actif, 41 % de l'ensemble des hommes immigrants et 49,9 % des immigrants récents titulaires d'un diplôme universitaire avaient un emploi exigeant tout au plus une formation collégiale, comparativement à 48,6 % de l'ensemble des immigrantes et 60 % des immigrantes récentes.

Tableau 7

Niveau de compétence professionnelle, personnes âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi et détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, selon le sexe et le statut d'immigrant, Canada, 2011

	Femmes			Hommes		
	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes	Canadiens de naissance	Ensemble des immigrants	Immigrants récents
Niveau de compétence requis	pourcentage					
Gestionnaires et professionnels	70,0	51,3	39,9	71,7	59,0	50,1
Études collégiales ou formation d'apprenti	18,9	23,4	23,1	17,9	21,1	21,7
Études secondaires ou formation propre à l'emploi	9,9	19,6	25,7	8,7	15,8	20,6
Formation en cours d'emploi	1,2	5,8	11,3	1,6	4,1	7,6

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Les femmes immigrantes étaient plus nombreuses que les femmes nées au Canada à travailler à temps partiel

Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, des données ont été recueillies sur le travail en 2010. Parmi les personnes ayant exercé un travail au cours de l'année en question, les femmes (29,2 %) étaient plus susceptibles que les hommes (15,5 %) d'avoir travaillé principalement ou entièrement à temps partiel plutôt qu'à temps plein³⁴. Les immigrantes étaient un peu moins susceptibles (26,6 %) d'avoir travaillé à temps partiel que les femmes nées au Canada (30 %), exception faite des immigrantes récentes qui étaient un peu plus nombreuses dans cette situation (31,1 %). À l'intérieur du principal groupe d'âge actif, il y avait proportionnellement à peu près autant d'immigrantes (21,1 %) que de femmes nées au Canada (20,1 %) qui travaillaient à temps partiel, tandis que cette proportion était légèrement plus élevée dans le cas des immigrantes récentes (26,0 %).

La plupart des immigrantes qui travaillent sont des salariées

La très grande majorité (90,4 %) des immigrantes âgées de 15 ans et plus qui ont travaillé à un moment quelconque au cours de 2010 étaient des salariées. Les travailleuses autonomes représentaient une proportion plus modeste (9,2 %), et moins de 1 % étaient des travailleuses familiales non rémunérées, par exemple des femmes faisant un travail non rémunéré dans une entreprise familiale ou offrant des soins non rémunérés. La répartition était similaire dans le cas des immigrantes faisant partie du principal groupe d'âge actif, si ce n'est qu'on y retrouvait un peu plus de salariées (91,3 %) et, parallèlement, un peu moins de travailleuses autonomes (8,4 %).

Le profil des travailleuses nées au Canada était dans l'ensemble similaire à celui des travailleuses immigrantes, sauf que les premières étaient un peu moins susceptibles d'être travailleuses autonomes (7,9 %). Cette légère différence est associée principalement aux immigrantes du groupe actif le plus âgé (55 à 64 ans), dont 12,6 % étaient travailleuses autonomes, contre 11,6 % des femmes du même âge nées au Canada.

Les immigrantes récentes étaient moins susceptibles d'être travailleuses autonomes (5,7 %) que l'ensemble des immigrantes et que les femmes nées au Canada. Celles faisant partie du groupe actif le plus âgé (55 à 64 ans) étaient plus susceptibles (1,7 %) d'être des travailleuses familiales non rémunérées.

Peu importe le statut d'immigration, les hommes immigrants étaient plus susceptibles d'être travailleurs autonomes que les immigrantes. C'était le cas d'un peu plus de 16 % d'entre eux, contre 9,2 % des immigrantes. De même, 13,1 % des hommes nés au Canada étaient travailleurs autonomes, comparativement à 7,9 % des femmes nées au Canada.

34. On demandait aux personnes ayant travaillé à un moment ou à un autre en 2010 de déclarer si leurs semaines de travail étaient à temps plein (30 heures ou plus) ou non, en tenant compte de tous les emplois qu'elles avaient occupés. Les personnes ayant occupé un emploi à temps partiel durant une partie de l'année et un emploi à temps plein durant une autre partie de l'année devaient fonder leurs réponses sur l'emploi qu'ils avaient occupé pendant le plus grand nombre de semaines, ce qui servait à déterminer s'ils travaillaient en général à temps plein ou à temps partiel.

Les immigrantes et les femmes nées au Canada travaillent dans des domaines similaires

La plupart des immigrantes et des femmes nées au Canada ont déclaré occuper des emplois traditionnellement exercés par les femmes en 2011. Les deux domaines où les femmes âgées de 15 ans et plus étaient le plus susceptibles de travailler étaient la vente et les services ainsi que les affaires, la finance et l'administration. Parmi les immigrantes qui occupaient un emploi au cours de la semaine ayant précédé le jour du Recensement de 2011, 27,8 % travaillaient dans le domaine de la vente et des services, et 23,2 % dans celui des affaires, de la finance et de l'administration.

Les immigrantes faisant partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) étaient elles aussi plus susceptibles d'avoir un emploi dans la vente et les services (25,3 %) ainsi que dans les affaires, la finance et l'administration (23,5 %). Elles étaient également nombreuses à travailler dans le domaine de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (14,8 %) ainsi que dans celui de la santé (11,7 %).

Ces professions étaient aussi les plus courantes dans le cas des femmes nées au Canada et faisant partie du principal groupe d'âge actif. Toutefois, ces femmes déclaraient plus souvent avoir un emploi en affaires, en finance et en administration (26,4 %) qu'en vente et en services (20,6 %) (tableau 8). Elles étaient également un peu plus susceptibles (10,3 %) que les immigrantes (8,9 %) d'occuper un poste de direction. Pour leur part, les immigrantes étaient plus susceptibles que les femmes nées au Canada d'occuper un emploi relié au domaine des sciences physiques et de la vie (5,6 % contre 3,5 %) ainsi qu'à celui de la fabrication et des services d'utilité publique (5,5 % contre 2,1 %). Les proportions étaient similaires en ce qui touche les immigrantes récentes.

Tableau 8
Population active occupée de 25 à 54 ans, selon le grand groupe professionnel, le statut d'immigrant et le sexe, Canada, 2011

Groupe professionnel	Femmes			Hommes		
	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes	Canadiens de naissance	Ensemble des immigrants	Immigrants récents
	pourcentage					
Tous les groupes professionnels	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Gestion	10,3	8,9	6,3	15,2	13,3	9,9
Affaires, finance et administration	26,4	23,5	19,6	9,4	10,3	10,1
Sciences naturelles et appliquées	3,5	5,6	5,7	11,2	16,8	16,6
Santé	12,0	11,7	11,0	2,4	3,3	3,4
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	19,4	14,8	17,4	8,6	6,2	7,0
Art, culture, sports et loisirs	3,0	2,5	2,5	2,5	2,0	2,2
Vente et services	20,6	25,3	30,6	13,7	17,7	21,8
Métiers, transport et machinerie	1,9	1,6	1,4	27,7	21,8	19,3
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,7	0,6	0,6	3,1	1,2	1,3
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	2,1	5,5	5,0	6,2	7,5	8,4

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Peu importe leur statut d'immigration, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes de travailler dans les métiers, le transport et la machinerie ainsi que dans le domaine des sciences. Ils étaient également plus susceptibles d'occuper un poste de direction.

Chez les femmes âgées, la proportion du revenu provenant d'un emploi était plus élevée pour les immigrantes que pour les femmes nées au Canada

Le revenu total d'une personne compte généralement deux composantes : le revenu du marché, par exemple le revenu d'emploi et le revenu tiré de placements; et les transferts gouvernementaux, comme les prestations d'assurance-emploi et les prestations pour enfants.

Le revenu d'emploi (qui comprend les traitements et salaires ainsi que le revenu tiré d'un travail autonome) représentait 67,1 % du revenu total déclaré par les immigrantes de 15 ans et plus qui avaient un revenu en 2010. La proportion du revenu total imputable au revenu d'emploi était plus élevée chez les immigrantes récentes (73,5 %). À titre de comparaison, les femmes nées au Canada ont indiqué que 71,2 % de leur revenu total provenait d'un emploi.

C'est parmi les femmes du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) que la proportion du revenu provenant d'un emploi était la plus élevée. Cependant, comparativement à la population née au Canada, une plus petite part du revenu des immigrantes provenait d'un emploi. Dans le cas des Canadiennes de naissance faisant partie de ce groupe d'âge, le revenu d'emploi constituait 85,3 % du revenu total, contre 82,8 % pour les immigrantes en général et 75,6 % pour les immigrantes récentes (tableau 9).

Tableau 9
Composition du revenu total des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu en 2010, selon le statut d'immigrant et le groupe d'âge, Canada

	15 à 24 ans			25 à 54 ans		
	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes
Composition of total income	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu du marché	87,3	86,0	80,5	89,6	86,9	79,5
Revenu d'emploi	80,7	79,1	74,6	85,3	82,8	75,6
Salaires et traitements	79,3	77,0	72,2	81,4	78,8	72,4
Revenu provenant d'un travail autonome	1,4	2,1	2,4	3,9	4,0	3,2
Revenu de placement	3,1	2,6	2,1	2,8	2,8	2,4
Revenu de retraite	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Autre revenu en espèces	3,5	4,2	3,8	1,3	1,2	1,5
Transferts gouvernementaux	12,7	14,0	19,5	10,4	13,1	20,5
Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti	0,4	0,3	0,2	0,4	0,3	0,1
Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations pour enfants	2,6	2,2	3,1	2,9	2,7	4,3
Prestations d'assurance-emploi	2,9	3,0	5,7	4,8	7,4	11,9
Autre revenu provenant de sources gouvernementales	6,8	8,4	10,6	2,3	2,7	4,2
	55 à 64 ans			65 ans et plus		
	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes	Canadiennes de naissance	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes
Composition du revenu total	pourcentage					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu du marché	89,9	90,1	85,3	50,3	49,2	56,0
Revenu d'emploi	67,6	72,6	66,4	9,5	12,3	21,8
Salaires et traitements	63,5	68,0	61,5	8,4	10,8	16,3
Revenu provenant d'un travail autonome	4,1	4,6	4,8	1,1	1,4	5,5
Revenu de placement	6,3	7,9	8,7	10,9	11,9	8,4
Revenu de retraite	12,5	6,8	6,8	28,0	23,1	21,5
Autre revenu en espèces	3,4	2,7	3,5	1,9	2,0	4,2
Transferts gouvernementaux	10,1	9,9	14,7	49,7	50,8	44,0
Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti	5,5	4,0	3,1	19,7	17,5	14,1
Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec	0,6	1,2	0,0	27,0	27,9	0,0
Prestations pour enfants	1,3	1,2	2,5	0,2	0,2	0,7
Prestations d'assurance-emploi	0,2	0,4	1,2	0,0	0,0	0,2
Autre revenu provenant de sources gouvernementales	2,5	3,1	7,9	2,8	5,2	29,0

Note : Revenu déclaré pour 2010. Les calculs n'incluent pas les immigrants ayant été reçus en 2010.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

À l'opposé, les transferts gouvernementaux représentaient une part plus importante du revenu des immigrantes que des femmes nées au Canada dans ce même groupe d'âge. Ces dernières ont déclaré que 10,4 % de leur revenu provenait des transferts gouvernementaux, comparativement à 13,1 % pour l'ensemble des immigrantes et à 20,5 % pour les immigrantes récentes.

On ne retrouvait pas ce profil dans le cas des femmes plus âgées, et c'était plutôt l'inverse pour le groupe des femmes âgées de 65 ans et plus, où 21,8 % du revenu total des immigrantes récentes provenait d'un emploi, contre 12,3 % pour l'ensemble des immigrantes et 9,5 % pour les femmes nées au Canada. Cela tient en partie au fait qu'une

fraction plus importante du revenu des Canadiennes de naissance consiste en prestations de pension de retraite, soit 28 %, comparativement à 23,1 % pour l'ensemble des immigrantes et à 21,5 % pour les immigrantes récentes à l'intérieur du même groupe d'âge. Les transferts gouvernementaux constituaient également une part plus basse du revenu total des femmes âgées ayant immigré récemment (44 %) que de celui de l'ensemble des immigrantes (50,8 %) et des femmes nées au Canada (49,7 %) du même âge.

Il y avait des différences au niveau des sources de revenu entre les hommes et les femmes, et les écarts selon le statut d'immigration étaient moins prononcés chez les hommes. En règle générale, les hommes faisaient état d'un revenu d'emploi plus élevé en proportion de leur revenu total que les femmes. À l'intérieur du principal groupe d'âge actif, 91,8 % du revenu total déclaré par les hommes nés au Canada provenait d'un emploi, soit un chiffre similaire à celui obtenu pour l'ensemble des immigrants de sexe masculin (92 %) et pour les hommes ayant immigré récemment (91,1 %).

Comparativement aux femmes, les transferts gouvernementaux représentaient un plus petit pourcentage du revenu total des hommes. Ainsi, toujours chez les hommes du principal groupe d'âge actif, les transferts gouvernementaux représentaient 3,9 % du revenu déclaré par les Canadiens de naissance, 4,3 % de celui de l'ensemble des immigrants et 5,9 % de celui déclaré par les immigrants récents.

Les transferts gouvernementaux constituaient aussi une plus petite part du revenu total des hommes du groupe le plus âgé par rapport aux femmes du même âge. Cependant, tout comme dans le cas des femmes, c'est parmi les immigrants récents que la proportion du revenu total correspondant aux transferts gouvernementaux était la plus basse (31 %); venaient ensuite les hommes nés au Canada (34,2 %) et l'ensemble des hommes immigrants (35,3 %).

Le revenu d'emploi médian est plus bas pour les immigrantes du principal groupe d'âge actif que pour les femmes nées au Canada

Globalement, les immigrantes gagnaient moins que les femmes nées au Canada en 2010. Les immigrantes âgées de 15 ans et plus qui avaient travaillé à temps plein pendant une année complète avaient un revenu médian de 40 710 \$, soit 2 065 \$ de moins que les femmes nées au Canada. Toutefois, les écarts de revenu d'emploi différaient selon le groupe d'âge.

Dans le groupe le plus jeune (15 à 24 ans), le revenu d'emploi médian des immigrantes et des femmes nées au Canada était similaire : il se chiffrait à 23 977 \$ pour les immigrantes, soit environ 900 \$ de plus que celui des Canadiennes de naissance. Par contre, dans le principal groupe d'âge actif, les immigrantes avaient un revenu médian inférieur à celui des femmes nées au Canada. Plus précisément, les immigrantes âgées de 25 à 54 ans avaient un revenu d'emploi médian de 41 187 \$, contre 44 745 \$ pour les Canadiennes de naissance, soit un écart de 3 558 \$. L'écart était un peu moindre parmi les femmes de 55 à 64 ans, le revenu médian des immigrantes étant de 2 286 \$ inférieur à celui des femmes nées au Canada. Par contre, les immigrantes âgées de 65 ans et plus avaient un revenu médian de 36 246 \$, soit 5 242 \$ de plus que celui des femmes du même âge nées au Canada.

À l'instar des femmes nées au Canada, les immigrantes avaient un revenu d'emploi médian plus bas que celui des immigrants de sexe masculin. Le revenu médian de 41 187 \$ des immigrantes faisant partie du principal groupe d'âge actif équivalait, en moyenne, à 81 % du revenu d'emploi médian des immigrants de sexe masculin du même âge.

Le revenu d'emploi se rapproche de celui des personnes nées au Canada au fil du temps passé au Canada

L'intégration au marché du travail canadien peut être ardue pour les nouveaux immigrants, et c'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de trouver un travail correspondant à sa formation. Cela explique pourquoi les immigrants récents ont habituellement un revenu d'emploi plus bas que les immigrants qui résident depuis longtemps au Canada. En 2011, les immigrantes récentes avaient le revenu d'emploi le plus bas dans chaque groupe d'âge. Celles faisant partie du principal groupe d'âge actif avaient un revenu médian de 33 270 \$.

Selon des recherches antérieures, les modifications apportées à la politique de sélection des immigrants au début des années 2000 ont donné lieu à une amélioration des résultats économiques des immigrants récents³⁵. Comparativement aux immigrants ayant été reçus dans les années 1990, les demandeurs principaux admis dans la catégorie de l'immigration économique et arrivés au pays après 2000 avaient un revenu plus élevé dès leur arrivée, et leur revenu d'emploi médian augmentait plus rapidement³⁶.

35. Picot, Garnett et Feng Hou, 2014, *Immigration, faible revenu et inégalité des revenus au Canada : Quoi de neuf durant les années 2000?*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 364, n° 11F0019M2014364 au catalogue, Ottawa (Ontario).

36. Chui, Tina et Danielle Ziestsma, 2003, « Gains des immigrants dans les années 1990 », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue.

Malgré l'amélioration des résultats économiques de la population ayant immigré récemment, l'écart de revenu entre les immigrantes récentes et les femmes nées au Canada s'est creusé entre les années 1980 et le milieu des années 2000³⁷. Cet écart diminuait au fil du temps passé au Canada. En 1991, le salaire moyen des immigrantes récentes représentait 78 % de celui des femmes nées au Canada; 20 ans plus tard, le revenu moyen des immigrantes de cette même cohorte était égal à 93 % de celui des femmes nées au Canada³⁸. La parité du revenu s'accroissait également au fil du temps chez les hommes, mais dans une mesure légèrement moindre : le revenu d'emploi moyen des immigrants de sexe masculin équivalait à 86 % de celui des hommes nés au Canada, par rapport à 76 % en 1991, alors que ces immigrants venaient d'arriver au pays.

La prévalence des situations de faible revenu est plus forte chez les femmes et les filles immigrantes que chez celles nées au Canada

Si l'on se fie à la mesure du faible revenu après impôt utilisée aux fins de l'Enquête nationale auprès des ménages, les femmes et les filles immigrantes étaient plus susceptibles que celles nées au Canada de vivre dans un ménage à faible revenu en 2010 (tableau 10). C'est chez les immigrantes récentes que la prévalence des situations de faible revenu était la plus forte, soit 28,3 %, contre 17,5 % parmi l'ensemble des immigrantes et 14,6 % chez les femmes nées au Canada. La prévalence des situations de faible revenu était légèrement plus faible dans le cas de l'ensemble des immigrants de sexe masculin (15,8 %) et des immigrants récents parmi ces derniers (27,6 %).

Au sein de l'ensemble de la population d'immigrantes, c'est chez les filles âgées de moins de 15 ans que l'on enregistrait la plus forte prévalence de situations de faible revenu (26,6 %). À l'opposé, la plus faible prévalence de situations de faible revenu s'observait parmi les immigrantes âgées de 65 ans et plus (14,4 %).

Plus la période de résidence au Canada était longue, plus la prévalence des situations de faible revenu était basse. Par exemple, en 2010, la prévalence des situations de faible revenu après impôt chez les immigrantes récentes, arrivées entre 2006 et 2009, était de 28,3 %, mais ce taux était plus bas (20,5 %) parmi les immigrantes arrivées plus tôt au cours du nouveau millénaire et plus bas encore parmi celles arrivées au cours de la deuxième moitié des années 1990 (18,4 %). Ce profil était observable pour les femmes et les filles immigrantes de tous les groupes d'âge, sauf celles âgées de 65 ans et plus. La prévalence des situations de faible revenu demeurait à peu près inchangée, baissant seulement dans le cas de celles arrivées avant 1981.

Tableau 10

Prévalence des situations de faible revenu après impôt, selon le statut d'immigrant et le sexe, Canada, 2010

	Canadiens de naissance		Ensemble des immigrants		Immigrants récents	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Prévalence des situations de faible revenu et groupe d'âge	pourcentage					
Tous les groupes d'âge	14,6	12,7	17,5	15,8	28,3	27,6
Moins de 15 ans	16,4	16,3	26,6	27,4	32,5	33,0
15 à 24 ans	15,8	13,9	25,1	24,0	33,8	32,7
25 à 54 ans	12,5	10,9	17,7	16,0	26,8	25,0
55 à 64 ans	14,6	13,2	15,0	14,6	22,7	23,9
65 ans et plus	17,0	10,0	14,4	9,6	19,0	21,1

Note : Revenu déclaré pour 2010. Les calculs n'incluent pas les immigrants ayant été reçus en 2010.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

37. Morissette, René et Rizwan Sultan, 2013, « Vingt ans dans la carrière des travailleurs immigrants et des travailleurs nés au Canada », *Aperçus économiques*, n° 32, Statistique Canada, n° 11626X2013032 au catalogue, Ottawa (Ontario).

38. *Ibid.*

Le revenu d'emploi augmente au fil du temps

La Base de données longitudinales sur les immigrants relie les renseignements contenus dans le Fichier des immigrants reçus avec les données des fichiers fiscaux annuels. À partir de ces enregistrements couplés, le revenu d'emploi médian des immigrants qui faisaient partie du principal groupe d'âge actif au moment de leur arrivée en 1997 est examiné à deux moments précis, situés respectivement un an (1998) et quinze ans (2012) après l'arrivée au Canada. Les répondants étaient sélectionnés aux fins de l'analyse s'ils avaient un revenu d'emploi positif à ces deux moments. Peu importe la catégorie d'admission, le revenu d'emploi médian des femmes ayant déclaré un revenu d'emploi positif aux deux moments en question avait augmenté durant cette période de 15 ans.

Les demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique sont admis au Canada en fonction de leur capacité à s'intégrer au marché du travail du Canada et à s'adapter aux changements pouvant survenir dans le marché du travail. Par conséquent, les femmes entrant dans cette catégorie avaient un revenu d'emploi plus élevé un an après leur arrivée, c'est-à-dire en 1998, et ce sont elles qui avaient enregistré la plus forte hausse de leur revenu sur une période de 15 ans. Ainsi, en 1998, les immigrantes qui avaient été reçues en 1997 dans la catégorie de l'immigration économique (demandeuses principales) et dont le revenu d'emploi était positif avaient un revenu médian de 15 100 \$ (en dollars constants de 2012), et le revenu médian de ce groupe avait grimpé à 44 000 \$ en 2012.

Les femmes reçues en 1997 dans la catégorie du regroupement familial avaient un revenu d'emploi médian plus bas, mais ce revenu avait lui aussi augmenté sur une période de 15 ans, passant de 10 100 \$ environ en 1998 à 28 000 \$ en 2012. Les profils de progression du revenu d'emploi au fil du temps étaient similaires chez les femmes arrivées au pays au milieu des années 1980 et au début des années 1990.

La proportion du revenu total provenant des transferts gouvernementaux diminue au fil du temps

Les enregistrements de la Base de données longitudinales sur les immigrants montrent que, plus la période de résidence au Canada était longue, plus la proportion du revenu total provenant d'un emploi augmentait et plus celle provenant des transferts gouvernementaux diminuait.

On a examiné les sources de revenu des immigrantes reçues en 1997 et dont les renseignements ont été couplés à un enregistrement fiscal en 1998 et en 2012. Les immigrantes qui faisaient partie du principal groupe d'âge actif au moment de leur arrivée au Canada avaient déclaré des revenus d'emploi (traitements et salaires, revenu d'un travail autonome) qui constituaient 66,3 % de leur revenu total l'année suivant celle de leur arrivée; une part additionnelle de 8,2 % de leur revenu total provenait d'autres sources de revenu, par exemple des placements ou un revenu de retraite. Le reste, soit 25,5 %, venait de transferts gouvernementaux, comme l'assurance-emploi ou l'assistance sociale.

En 2012, après 15 ans de résidence au Canada, le revenu d'emploi représentait 81,5 % du revenu total des immigrantes de la cohorte reçue en 1997, tandis que la part provenant des transferts gouvernementaux était descendue à 12,3 %.

La proportion du revenu total provenant du revenu d'emploi était supérieure dans le cas des femmes admises à titre de demandeuses principales dans la catégorie de l'immigration économique en 1997. Un an après l'arrivée, le revenu d'emploi constituait 80,5 % de leur revenu total et les transferts gouvernementaux, 12,5 %. Au bout de 15 ans, près des neuf dixièmes de leur revenu total (89,1 %) provenaient d'un emploi et 5,8 %, des transferts gouvernementaux.

Les immigrants comptent moins de relations sociales au niveau local que les personnes nées au Canada

Le réseau social d'une personne se compose de membres de la famille, d'amis et de connaissances. Dans le cadre des travaux de recherche universitaire, on parlera souvent de capital social pour décrire les avantages associés à ces relations. Par exemple, on a établi un lien entre un réseau social plus étendu et une plus grande satisfaction à l'égard de la vie ainsi qu'un meilleur état de santé mentale et physique autodéclaré³⁹. Par ailleurs, on a constaté qu'un réseau plus diversifié, englobant des personnes exerçant des professions variées, était associé à de meilleurs résultats d'emploi⁴⁰.

39. Sinha, Maire, 2014, « Rappports des Canadiens avec les membres de leur famille et leurs amis », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, Statistique Canada, n° 89-652-X2014006 au catalogue, Ottawa (Ontario).

40. Thomas, Derrick, 2011, « Réseaux personnels et adaptation économique des immigrants », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, n° 11-008-X201100211592 au Catalogue, Ottawa (Ontario).

Comme le montrent les données de l'Enquête sociale générale de 2013, il existait une différence peu marquée mais néanmoins statistiquement significative entre les hommes et les femmes de 15 ans et plus au chapitre du nombre de relations sociales : les femmes déclaraient compter environ 28 relations sociales (famille, amis ou connaissances) et les hommes, environ 29.

Les immigrantes⁴¹ avaient un plus petit nombre de relations sociales que les femmes nées au Canada (24 et 29, respectivement). Toutefois, au niveau des groupes d'âge, cet écart était apparent uniquement dans le cas des femmes âgées de 25 à 54 ans. Dans ce groupe d'âge, le réseau des immigrantes comptait environ 25 relations, contre 31 approximativement pour les femmes nées au Canada. Pour leur part, les immigrantes récentes avaient un réseau d'une taille comparable à celle des Canadiennes de naissance avec environ 26 relations.

Grâce aux technologies actuelles, il est possible de maintenir des relations sur de longues distances ou encore exclusivement sur l'Internet. Cependant, les relations locales⁴² peuvent s'avérer particulièrement importantes pour avoir accès à des ressources particulières, par exemple pour trouver un emploi ou obtenir des services de garde d'enfants. Lorsqu'ils quittent leur pays d'origine, les immigrants vont généralement laisser derrière eux une part importante de leur réseau social local; ils doivent par la suite reconstituer ce réseau dans un nouvel environnement, ce qui peut demander du temps.

Lorsque l'on se limite aux relations locales, les immigrantes récentes comptaient moins de relations que les femmes nées au Canada (10 et 17, respectivement). Les immigrantes dans leur ensemble avaient elles aussi moins de relations locales que les Canadiennes de naissance (13 contre 17); cependant, cet écart se situait, là encore, surtout chez les femmes âgées de 25 à 54 ans. Les immigrantes de ce groupe d'âge avaient 13 relations locales en moyenne, comparativement à 17 pour les femmes nées au Canada. Dans les autres groupes d'âge, il n'y avait pas de différences significatives, ce qui laisse penser que, avec le temps, les immigrantes dans la plupart des groupes d'âge se constituaient des réseaux sociaux d'une taille comparable à ceux des femmes nées au Canada.

Il existe un lien entre le soutien social et de meilleurs résultats en matière de santé

À leur arrivée au Canada, les immigrants sont habituellement en meilleure santé que la moyenne des personnes nées au Canada⁴³. Un des facteurs explicatif de cet « effet de la bonne santé des immigrants » est l'autosélection : les personnes qui décident de migrer ont la capacité et la motivation requises pour le faire. Un autre facteur a trait aux procédures de sélection des immigrants, qui peuvent avoir comme résultat d'exclure ceux ayant des problèmes de santé graves et de favoriser les personnes présentant des caractéristiques (comme un niveau de scolarité plus élevé et de meilleures compétences linguistiques) associées à des résultats positifs en matière de santé⁴⁴.

Parmi les mesures de la santé où les immigrants récents avaient de meilleurs résultats que la population née au Canada, notons un taux de mortalité plus bas, une plus faible incidence de maladies chroniques et de problèmes de santé mentale, de même qu'un meilleur état de santé autodéclaré^{45,46}. Cependant, on a constaté que ces avantages reliés à la santé diminuent au fil du temps passé au Canada, et que certains sous-groupes d'immigrants (personnes à faible revenu, personnes âgées et femmes) courent un plus grand risque que d'autres à cet égard⁴⁷. À titre d'exemple, les immigrantes qui habitaient au Canada depuis plus de dix ans avaient un moins bon état de santé autodéclaré que les femmes nées au pays, tandis que les immigrants de sexe masculin vivant au Canada depuis le même temps avaient un état de santé autodéclaré similaire à celui de la population née au Canada⁴⁸.

Ce recul relié à la santé a été attribué au stress rattaché à la migration, en raison de la difficulté de trouver une source de revenu adéquate, des problèmes d'ordre linguistique et de la nécessité de reconstituer son réseau social dans un nouveau pays. Il est toutefois possible d'atténuer les risques pour la santé dont on a établi qu'ils sont reliés au stress de la migration grâce au soutien social et aux services offerts au sein de la collectivité. Tel que mentionné dans une étude antérieure, « [l]e soutien social des membres de la famille et de la collectivité diminue le stress engendré par la migration et la réinstallation, favorise la santé mentale et physique et facilite la quête d'aide »⁴⁹.

41. En raison de différences au niveau du codage des données de l'Enquête sociale générale, les personnes « nées au Canada » comprennent une petite fraction d'immigrants qui sont nés au Canada, par exemple les enfants de diplomates étrangers. La catégorie exclut une faible proportion de citoyens canadiens de naissance qui sont nés à l'extérieur du Canada.

42. Les relations locales comprennent les personnes vivant dans la même collectivité ou la même ville que le répondant.

43. Ng, Edward, Russel Wilkins, François Gendron et Jean-Marie Berthelot, 2005, « L'évolution de l'état de santé des immigrants au Canada : constats tirés de l'Enquête nationale sur la santé de la population », *En santé aujourd'hui, en santé demain? Résultats de l'Enquête nationale sur la santé de la population*, Statistique Canada, n° 82-618 au catalogue, Ottawa (Ontario).

44. *Ibid.*

45. Chui, T., 2003, *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives*, Statistique Canada, n° 89-611-XIF au catalogue, Ottawa (Ontario).

46. Hyman, Ilene et Beth Jackson, 2010, « L'effet d'immigrant en santé : Un phénomène temporaire? » *Bulletin de recherche sur les politiques de santé – La santé des migrants*, Santé Canada, n° 17, pp. 17-21.

47. *Ibid.*

48. Bilkis, Vissandjee et coll., 2004, « Integrating Ethnicity and Migration as Determinants of Canadian Women's Health », *BMC Women's Health*, vol. 4, supplément 1, S32.

49. Simich, Laura et Beth Jackson, 2010, « Déterminants sociaux de la santé des immigrants au Canada : Pourquoi certains immigrants sont-ils en santé et d'autres pas? » *Bulletin de recherche sur les politiques de santé – La santé des migrants*, Santé Canada, n° 17, pp. 26-29.

Les immigrantes sont moins susceptibles que les femmes nées au Canada de participer aux activités d'organismes et d'associations

Joindre les rangs d'une association ou d'un organisme offre l'occasion d'élargir et de diversifier son réseau social. Pourtant, les immigrantes récentes (55 %) et les immigrantes dans leur ensemble (61 %) étaient moins susceptibles que les femmes nées au Canada (67 %) d'être membres ou de participer aux activités d'une association ou d'un organisme⁵⁰. En ce qui touche les groupes d'âge, le seul écart significatif se situait au niveau du groupe âgé de 25 à 54 ans, où 69 % des femmes nées au Canada participaient aux activités d'au moins une association ou un organisme, contre 61 % de l'ensemble des immigrantes et 54 % des immigrantes récentes.

Les hommes et les femmes étaient également susceptibles d'avoir participé aux activités d'au moins une association ou un organisme; cependant, il y avait certaines différences au niveau des types d'activités auxquelles ils ont participé. Qu'elles soient ou non immigrantes, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de participer aux activités de groupes religieux, de groupes scolaires ou communautaires, de groupes culturels et éducatifs, de groupes pour les jeunes et de groupes pour personnes âgées. Elles étaient moins susceptibles que les hommes de participer à des groupes politiques, des associations philanthropiques, des syndicats, des associations professionnelles ou des groupes de sports et de loisirs.

Cela étant, les trois catégories de groupes les plus souvent mentionnées étaient les mêmes chez les hommes et chez les femmes. Environ 34 % des hommes et 28 % des femmes ont indiqué être membres d'un groupe de sports ou de loisirs ou participer aux activités d'un tel groupe; venaient ensuite les syndicats et les associations professionnelles (28 % des hommes et 27 % des femmes), et les groupes culturels et éducatifs (18 % des hommes et 23 % des femmes) (données non présentées).

Les immigrantes étaient plus susceptibles que les femmes nées au Canada d'avoir pris part aux activités d'un groupe religieux (22 % contre 15 %) (tableau 11), et il en allait de même des immigrants de sexe masculin comparativement aux hommes nés au Canada (19 % contre 11 %)⁵¹.

Tableau 11

Participation aux activités d'organismes et d'associations, femmes âgées de 15 ans et plus, selon le statut d'immigrant, Canada, 2013

Type d'association ou d'organisme	Femmes nées au Canada (réf.)	Ensemble des immigrantes	Immigrantes récentes
	pourcentage		
Sports et loisirs	30	20*	15*
Syndicat ou association professionnelle	28	24*	20*
Groupe culturel, éducatif ou récréatif	23	20*	12*
Groupe scolaire ou communautaire	21	18*	17
Groupe religieux	15	22*	25*
Groupe pour personnes âgées	9	7*	F
Association philanthropique	6	3*	4*E
Organisme jeunesse	6	4*	6 ^E
Organisme politique	4	3	F
Club ou association d'immigrants ou ethnique	2	7*	10*E

* significativement différent de la catégorie de référence (réf.) à $p < 0,05$

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2013.

Les immigrantes étaient moins susceptibles d'avoir voté que les femmes nées au Canada

Outre la participation aux activités d'organismes et d'associations, le comportement de vote est une autre mesure de l'engagement civique qui peut donner une indication de l'intégration à la société canadienne. Parmi les électrices admissibles, les immigrantes étaient moins susceptibles que les femmes nées au Canada d'avoir voté aux plus récentes élections fédérales, provinciales et municipales (tableau 12)⁵². Par contraste, le comportement de vote chez les hommes immigrants n'était pas statistiquement différent de celui des hommes nés au Canada au niveau fédéral ou provincial. Cependant, les hommes immigrants étaient moins susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'avoir voté aux dernières élections municipales.

50. En raison de différences au niveau du codage des données de l'Enquête sociale générale, les personnes « nées au Canada » comprennent une petite fraction d'immigrants qui sont nés au Canada, par exemple les enfants de diplomates étrangers. La catégorie exclut une faible proportion de citoyens canadiens de naissance qui sont nés à l'extérieur du Canada.

51. On trouvera des renseignements sur la diversité religieuse de la population d'immigrants dans le document suivant : *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, Statistique Canada, n° 99-010-X2011001 au catalogue, 2011.

52. En raison de différences au niveau du codage des données de l'Enquête sociale générale, les personnes « nées au Canada » comprennent une petite fraction d'immigrants qui sont nés au Canada, par exemple les enfants de diplomates étrangers. La catégorie exclut une faible proportion de citoyens canadiens de naissance qui sont nés à l'extérieur du Canada.

Tableau 12
Proportion d'électeurs admissibles ayant exercé leur droit de vote, selon le sexe et le statut d'immigrant, Canada, 2013

Type d'élections et groupe d'âge	Femmes		Hommes	
	Canadiennes de naissance	Immigrantes	Canadiens de naissance	Immigrants
	pourcentage			
Élections fédérales				
Tous les groupes d'âge	81	77*	81	80
18 à 24 ans	61	47*	61	41*
25 à 54 ans	78	71*	79	74*
55 à 64 ans	90	87	88	88
65 ans et plus	92	88	94	91
Élections provinciales				
Tous les groupes d'âge	82	75*	79	76
18 à 24 ans	64	43*	56	45
25 à 54 ans	79	70*	76	68*
55 à 64 ans	90	82*	88	83
65 ans et plus	92	86*	93	90
Élections municipales				
Tous les groupes d'âge	69	62*	65	62*
18 à 24 ans	45	39	40	33 ^E
25 à 54 ans	64	56*	61	52*
55 à 64 ans	79	69*	77	71
65 ans et plus	82	73*	85	78*

* Significativement différent du groupe de Canadien(ne)s de naissance, selon le sexe, à $p < 0,05$

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2013.

Dans le cas des élections fédérales, les différences au niveau du comportement de vote entre les immigrantes et les femmes nées au Canada n'étaient statistiquement différentes que dans les deux groupes d'âge les plus jeunes : 18 à 24 ans et 25 à 54 ans. L'écart le plus important se situait chez les femmes de 18 à 24 ans, 47 % des immigrantes admissibles ayant voté, comparativement à 61 % des femmes nées au Canada. Par contre, parmi les femmes de 55 à 64 ans, les immigrantes et les Canadiennes de naissance étaient à peu près aussi susceptibles les unes que les autres d'avoir voté (87 % contre 90 %). Pour ce qui est des élections provinciales et municipales, les immigrantes étaient toujours moins susceptibles de voter que les femmes nées au Canada, peu importe leur âge.

En raison de la petite taille des échantillons, on ne fait pas état ici du comportement de vote des immigrantes récentes. Néanmoins, selon des recherches antérieures, les immigrantes récentes sont moins susceptibles de voter que celles établies depuis plus longtemps⁵³, et cette relation persiste même après la prise en compte de l'âge plus jeune des immigrantes récentes.

Dans l'ensemble, sans tenir compte du statut d'immigrant, il n'y avait pas de différence entre les sexes relativement à la participation aux élections fédérales : environ 81 % des hommes et des femmes admissibles ont voté lors des dernières élections (données non présentées). Les femmes étaient cependant légèrement plus susceptibles que les hommes d'avoir voté aux élections provinciales (81 % contre 78 %) et aux élections municipales (67 % contre 65 %). Cette différence n'était pas observée lorsque l'on examinait seulement les immigrants, hommes et femmes.

Les immigrantes ont invoqué le plus souvent le manque d'intérêt comme principale raison pour laquelle elles n'ont pas voté aux dernières élections fédérales. Il s'agissait de la raison donnée par 15 % des immigrantes. La deuxième raison était qu'elles n'étaient pas informées des enjeux (12 %) et la troisième qu'elles étaient trop occupées (11 %). Les deux premières raisons pour ne pas avoir voté aux dernières élections fédérales étaient les mêmes pour les femmes nées au Canada; 22 % d'entre elles ont invoqué le manque d'intérêt et 13 % le manque d'information sur les enjeux. La troisième raison invoquée par les femmes nées au Canada pour ne pas avoir voté est qu'elles n'aimaient pas les candidats ou les enjeux de la campagne (9 %).

Les hommes ont invoqué le manque d'intérêt comme principale raison pour ne pas avoir voté; il s'agissait de la raison donnée par 18 % des hommes immigrants et 22 % des hommes nés au Canada. La deuxième raison pour ne pas avoir voté parmi les hommes immigrants était qu'ils étaient trop occupés (17 %), et la troisième, qu'il y avait un conflit avec leur horaire de travail ou d'études (10 %).

53. Uppal, Sharanjit et Sébastien LaRochelle-Côté, 2012, « Facteurs associés à la participation électorale », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-X201200111629 au catalogue, vol. 12, n° 1, Ottawa (Ontario).

Annexe A – Glossaire

La **population d'immigrants** se compose des personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus. Il s'agit de personnes autorisées à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit citoyens canadiens par naturalisation, soit résidents permanents (immigrants reçus) en vertu de la législation canadienne. Certains immigrants habitent au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'étranger, mais il y en a un petit nombre qui sont nés au Canada. La population d'immigrants n'inclut pas les résidents non permanents; ceux-ci sont des personnes qui se trouvent au Canada en vertu d'un permis d'emploi ou d'études, ou qui revendiquent le statut de réfugié.

Les **immigrants récents** (appelés aussi « nouveaux arrivants ») sont des immigrants reçus arrivés au Canada au cours des cinq années ayant précédé une année d'enquête donnée. Dans le contexte de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les immigrants récents sont les immigrants reçus qui sont arrivés au Canada entre le 1^{er} janvier 2006 et le 10 mai 2011. De même, les immigrants récents selon le Recensement de 2006 étaient ceux arrivés au Canada entre le 1^{er} janvier 2001 et le 16 mai 2006. Pour ce qui est de l'Enquête sociale générale de 2013, les immigrants récents étaient ceux arrivés entre 2008 et 2013.

La **population née au Canada** se compose des citoyens de naissance, ou Canadiens non immigrants. La plupart d'entre eux sont nés au Canada, mais il y a aussi un petit nombre de citoyens canadiens de naissance qui sont nés à l'étranger. La population née au Canada n'inclut pas les immigrants et les résidents non permanents (se reporter à la définition ci avant).

La population totale du Canada comprend les immigrants, les Canadiens de naissance et les résidents non permanents.

Le **scénario de référence** des projections démographiques de Statistique Canada combine une fécondité moyenne, une espérance de vie, une immigration et une composition de l'immigration qui sont représentatives de celles observées de 2001 à 2006, de même que des migrations internes moyennes. Il sert à estimer ce que serait la population si la situation et les tendances observées de 2001 à 2006 se poursuivaient au cours des prochaines années.

Les **résidents permanents (appelés auparavant immigrants reçus)**, tels que définis dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, sont classés dans trois catégories de base : immigration économique, regroupement familial, et réfugiés (personnes protégées). Les résidents permanents sont des personnes qui ont été autorisées à vivre et à travailler au Canada indéfiniment, à condition de continuer de satisfaire aux exigences de résidence et de ne pas perdre leur statut pour des motifs de grande criminalité, de sécurité, d'atteinte aux droits de la personne, de criminalité organisée ou de fausse déclaration (se reporter au document de Citoyenneté et Immigration Canada intitulé *Faits et chiffres 2013*).

Catégorie de l'immigration économique : Résidents permanents choisis en raison de leurs compétences et de leur capacité de contribuer à l'économie du Canada.

- **Demandeurs principaux** : Résidents permanents identifiés à titre de demandeurs principaux sur la demande de visa de résident permanent pour eux-mêmes et, le cas échéant, pour leur conjoint ou leurs enfants à charge qui les accompagnent au moment de présenter une demande en vue d'immigrer au Canada.
- **Conjoints et personnes à charge** : Résidents permanents qui sont l'époux, le conjoint de fait, le partenaire conjugal ou les enfants à charge du demandeur principal, et qui sont mentionnés à ce titre sur la demande.

Sous catégories de la catégorie de l'immigration économique

- **Travailleurs qualifiés** : Immigrants économiques sélectionnés du fait de leur capacité à prendre part au marché du travail et à s'établir au Canada. Les travailleurs qualifiés sont évalués à la lumière de critères portant sur des facteurs comme la connaissance du français ou de l'anglais et l'expérience professionnelle.
- **Expérience canadienne** : Cette catégorie d'immigrants est entrée en vigueur le 17 septembre 2008. Elle vise les personnes qui peuvent devenir résidents permanents du fait de leur expérience canadienne. Elles doivent avoir l'intention de résider dans une province ou un territoire autre que la province de Québec et avoir maintenu le statut de résident temporaire pendant leur période d'expérience de travail admissible ainsi que pendant toute période d'études ou de formation à temps plein au Canada.
- **Candidats des provinces ou des territoires** : Immigrants économiques sélectionnés par une province ou un territoire en raison de leurs compétences particulières et qui contribueront à l'économie locale en répondant à des besoins précis en matière de main-d'œuvre.
- **Aides familiaux résidents** : Personnes ayant obtenu le statut de résident permanent comme immigrants

économiques après avoir participé au Programme concernant les aides familiaux résidents. Ces personnes doivent au départ avoir les qualifications requises pour dispenser des soins à des enfants, des malades, des personnes âgées ou des personnes handicapées. Après deux ans, elles peuvent demander le statut de résidents permanents.

- **Entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes** : Immigrants économiques de la catégorie des gens d'affaires immigrants, ce qui inclut les personnes investissant dans une entreprise approuvée, celles qui prévoient exploiter leur propre entreprise et celles qui veulent être travailleurs autonomes.

Catégorie du regroupement familial : Résidents permanents qui sont parrainés par de proches parents ou des membres de leur famille qui se trouvent au Canada. Cela inclut les époux et les conjoints de fait, les parents et les grands-parents ainsi que d'autres personnes (enfants à charge, enfants âgés de moins de 18 ans que le répondant a l'intention d'adopter au Canada, frères, sœurs, neveux, nièces et petits-enfants qui sont orphelins et qui ont moins de 18 ans, ou tout autre parent, si le répondant n'a aucun des parents mentionnés précédemment, à l'étranger ou au Canada).

Catégorie des réfugiés (personnes protégées au Canada) : Personnes admises à titre de réfugiés parce que l'on présume qu'elles ont besoin de la protection du Canada. Les personnes protégées sont celles dont on a déterminé qu'elles étaient des réfugiés au sens de la Convention (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, signée à Genève en 1951, et son protocole de 1967), ou encore que leur vie est menacée ou qu'elles risquent de subir des peines ou des traitements cruels et inusités, ou encore d'être soumises à la torture au sens de la Convention contre la torture.

Sous catégorie de la catégorie des réfugiés

- **Réfugiés reconnus comme tels au Canada** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés dont la demande d'asile a été acceptée et qui ont ensuite demandé et obtenu le statut de résident permanent au Canada.
- **Réfugiés parrainés par le gouvernement** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont sélectionnés à l'étranger en vue d'être réinstallés au Canada à titre de réfugiés au sens de la Convention, en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, ou à titre de membres de la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, et qui bénéficient d'une aide de l'État fédéral aux fins de leur réinstallation.
- **Personnes à charge des réfugiés** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont membres de la famille d'un réfugié admis au Canada et qui vivaient à l'étranger ou au Canada au moment où la demande a été présentée. Leurs demandes de résidence permanente sont examinées en même temps que celle du demandeur principal au Canada.
- **Réfugiés parrainés par le secteur privé** : Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont parrainés par des organisations, des particuliers ou des groupes de particuliers du secteur privé.

L'expression **minorité visible** réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». On trouvera de plus amples renseignements dans le document intitulé *Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99 010-XIF2011009 au catalogue

La **région métropolitaine de recensement (RMR)** est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit compter une population d'au moins 100 000 personnes, dont 50 000 personnes ou plus vivant dans le noyau urbain.

L'expression **famille de recensement** réfère à un couple marié (et aux enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints), à un couple vivant en union libre (et aux enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints), ou à un parent seul, sans égard à son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être constitué de personnes du même sexe ou de sexe opposé. Les enfants dans le contexte d'une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant avec leurs grands-parents sans leurs parents.

La **citoyenneté** désigne le statut juridique de citoyen du répondant. La citoyenneté canadienne s'obtient soit à la naissance, soit par naturalisation. Un petit nombre de personnes nées hors du Canada, mais ayant au moins un parent canadien sont considérées comme citoyens canadiens de naissance. Seuls les immigrants reçus qui satisfont à certaines exigences sont admissibles à la citoyenneté canadienne par naturalisation.

La **naturalisation** désigne le processus par lequel une personne obtient la citoyenneté canadienne en vertu de la *Loi sur la citoyenneté*. Les résidents permanents qui satisfont à certains critères, par exemple la résidence, la langue et d'autres exigences, peuvent présenter une demande afin d'obtenir la citoyenneté canadienne par naturalisation.

Le **principal domaine d'études** réfère à la principale discipline ou au principal domaine d'apprentissage ou de formation dans lequel quelqu'un a obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. De plus amples renseignements sur la classification des domaines d'études sont fournis dans le *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, n° 99-000-XWF au catalogue.

La **profession** correspond au genre de travail fait par les gens pendant la semaine de référence, d'après le type d'emploi occupé et la description des principales activités qui s'y rattachent. Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2011, les données porteront sur l'emploi qu'elle avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2010. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail. De plus amples renseignements sur la classification des groupes professionnels sont fournis dans le *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, n° 99 000 XWF au catalogue.

Le **taux d'emploi** correspond au nombre de personnes à l'intérieur d'un groupe donné (selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la région géographique, etc.) ayant occupé un emploi au cours de la semaine du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale faisant partie de ce groupe.

Le **taux de chômage** correspond au nombre de personnes à l'intérieur d'un groupe donné (selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la région géographique, etc.) qui étaient sans emploi au cours de la semaine du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population active faisant partie de ce groupe.

Le **revenu d'emploi** est le revenu total touché par les personnes de 15 ans et plus sous forme de salaires et de traitements, de revenu net provenant d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession, ou de revenu net d'un travail autonome agricole. Lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, le revenu d'emploi était déclaré pour l'année civile 2010; les immigrants arrivés au pays en 2010 ou en 2011 ont été exclus de l'analyse.

La **mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)** : Le faible revenu peut être mesuré de plusieurs manières dans les enquêtes auprès des ménages. Pour les produits normalisés de l'Enquête nationale auprès des ménages, la ligne choisie est une mesure relative : la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl).

Aux fins de cette mesure, le revenu utilisé est le revenu du ménage après impôt. Il n'y a aucune variante régionale à considérer quant aux différences des prix et du coût de la vie : tous les ménages admissibles au Canada sont assujettis à la même ligne, après ajustement au titre de la taille du ménage. Cette ligne est réglée à la moitié de la médiane du revenu rajusté après impôt des ménages. Pour tenir compte d'économies d'échelle potentielles, le revenu d'un ménage ayant plus d'un membre est divisé par la racine carrée de la taille du ménage. On considère que tous les membres du ménage partagent le revenu du ménage, et on leur attribue la même catégorie de revenu. La MFR-Apl n'est pas reliée aux seuils de faible revenu (SFR) présentés dans le Recensement de 2006, et les taux de fréquence ne sont pas comparables sur le plan conceptuel.

Le **travail à temps plein ou à temps partiel** : Nombre habituel d'heures travaillées à un emploi salarié ou à son compte sur une base hebdomadaire. On demandait aux personnes de préciser si elles avaient ou non travaillé des semaines à plein temps (30 heures ou plus) en 2010, pour l'ensemble des emplois occupés. Les personnes qui avaient un emploi à temps partiel pendant une partie de l'année et un emploi à plein temps pendant l'autre partie devaient répondre en fonction de l'emploi pour lequel elles avaient travaillé le plus grand nombre de semaines.

L'expression **travail à temps plein toute l'année** s'entend des personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé de 49 à 52 semaines (pour la plupart à temps plein) contre rémunération en 2010 ou qui ont été travailleurs autonomes pendant la même période.